LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5212 - MERCREDI 1er JUILLET 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA LUMIÈRE

La Grande Poste : la science se rapproche du citoyen

Lire en page 4

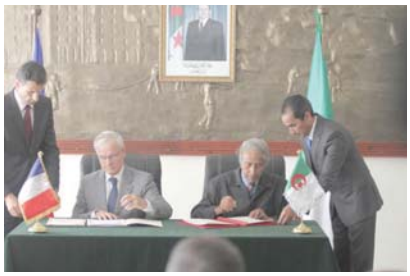
Fabrication de la carte nationale d'identité biométrique

GEMALTO DÉCROCHE LE SENSIBLE MARCHÉ



Le groupe franco-néerlandais Gemalto, multinationale spécialisée dans le secteur de la sécurité numérique, fabriquera la carte nationale d'identité biométrique algérienne.
Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL) a retenu le leader mondial de la sécurité numérique pour « l'acquisition de corps de la carte prépersonnalisée et applicatifs de la carte nationale d'identité biométrique et électronique (CNIBE) ». Le montant du contrat est de 17 millions d'euros.

Lire en page 3



PROTECTION CIVILE

Coopération algéro-française pour lutter contre les incendies

Lire en page 2



LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE AU FORUM D'*EL MOUDJAHID*

«La révolution algérienne est grandiose, à la hauteur de ses hommes»

Lire en page 3



SANGLANT ATTENTAT DE L'EI AU YÉMEN

28 morts dans une attaque contre les Houthis à Sanaa

Lire en page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PREMIÈRE UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE

La faculté centrale d'Alger devrait être classée monument historique

LE COLLECTIF «Jamiaât Jazaïr», qui plaide pour le classement de l'université d'Alger-centre comme monument historique, a réalisé un document intitulé «Université d'Alger, patrimoine en péril» détaillant les aspects architecturaux et historiques de cet établissement. Le collectif, qui a saisi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la Culture, a souligné la nécessité de préserver, réhabiliter et classer les bâtiments de la faculté centrale d'Alger et de son contenu (documents et collection). La question a été évoquée lundi soir au forum du quotidien Liberté pour alerter les pouvoirs publics sur l'état de délabrement de cet établissement. Les intervenants, des universitaires pour la majorité, ont appelé à une mobilisation de la communauté universitaire pour sauver les lieux et les collections qu'ils abritent. Le Pr Fettouma Chikhi, géologue, ex-responsable des collections du musée de paléontologie, le Pr Nadia Bouguedoura, botaniste, et Zoulikha Bekkadour, moudjahida, ex-responsable de la bibliothèque universitaire, ont présenté un état des lieux alarmant mettant en avant la richesse de la collection qu'abrite l'université (objets géologiques, botaniques, fossiles, livres et documents) et qui est menacée de dégradation. Aujourd'hui, la faculté «agonise et rien n'est fait pour entretenir l'établissement ni la mémoire de ceux qui ont servi l'Algérie dans ces lieux depuis la guerre de libération nationale», regrette Zoulikha Bekkadour qui a dirigé la bibliothèque universitaire pendant plus de vingt ans. Première université algérienne, fondée en 1909, la faculté centrale «doit être classée et protégée» d'abord de l'usure et des infiltrations mais aussi de l'abandon et des modifications anarchiques qui y sont opérées, estime la linguiste Khaoula Taleb Ibrahimi, qui y enseigne depuis plus de trente ans. Vu l'importance de la collection scientifique documentaire, botanique, géologique et autre, l'idée d'un musée d'histoire naturelle et d'une bibliothèque universitaire en plein centre de la capitale a également été évoqué par le Pr Yasmina Chaïd Saoudi, également membre du collectif. Selon le Pr Chikhi les responsables du ministère de la Culture ont affirmé la «faisabilité» du projet de classement et de transformation des lieux, en totalité ou en partie, en espace muséal. **Z. M.**

ALORS QUE DES PICS ATTEINDRONT 44°

La canicule persistera jusqu'à vendredi

LES SERVICES de l'Office national de la météorologie (ONM) ont annoncé, hier, la persistance du temps caniculaire qui sévit sur tout le territoire national depuis dimanche dernier, jusqu'à vendredi prochain. Selon les prévisions de Météo Algérie, les températures maximales varieront de 32°C à 38°C atteignant localement des pics de 44°C dans certaines régions du sud du pays.Alors que le mercure affichera les 36° à Constantine et Khenchela et entre 35° et 38° dans les autres villes de l'Est. Les températures oscilleront entre 38° et 44° à Chlef, Mascara, Relizane et Saïda.Les services de l'ONM ne considèrent pas ces hausses du mercure comme une canicule tout en soutenant qu'on ne parlera de canicule que quand des températures très élevées sont observées nuit et jour pendant au moins trois jours. Alors que la chaleur suffocante va durer presque une semaine.

PROTECTION CIVILE

Coopération algéro-française pour lutter contre les incendies

Un traité sur la coopération dans le domaine de la Protection civile, de la prévention et de la création d'un réseau d'unités pédagogiques dédiées à la lutte contre les incendies en zone urbaine a été signé entre le colonel Mustapha Lahbiri et l'ambassadeur de France, Bernard Emié, lundi à la Direction générale de la Protection civile, à Hydra.



PH. Adel S. / J.J.I.

«Cet accord a pour objet de sceller la volonté de nos deux pays de coopérer étroitement dans le domaine de la Protection civile et de la gestion des situations d'urgence», a indiqué d'emblée le diplomate Bernard Emié, soulignant qu'il s'inscrit dans le prolongement de l'accord de coopération du projet FSP (Fonds de solidarité prioritaire).

Le colonel Lahbiri a déclaré à cette occasion, que «face à l'ampleur de ses missions, la Protection civile algérienne a éprouvé le besoin de se renforcer et de moderniser sa capacité d'intervention ».

Par ailleurs, l'ambassadeur de France en Algérie a indiqué que cette exigence de qualité nous conduit à privilégier des échanges sur des thématiques liées à de véritables programmations et non à la récurrence de petites actions de formation classique. «A la DGPC, plus qu'ailleurs, nous assurons ensemble la transition d'une coopération d'actions à une coopération de programmes, au bénéfice des cadres supérieurs de l'institution», a déclaré l'ambassadeur. Il a ajouté : «Nous savons également que le directeur général de la Protection civile algérienne et ses cadres supérieurs ont la volonté constante d'insuffler la modernité au cœur de l'institution à l'ensemble de ses directions de wilaya et surtout au sein de son appareil de formation.»

Les échanges entre la France et l'Algérie en matière de sécurité civile sont anciens : ils sont régis par un accord-cadre du 25/10/2003, lui-même renforcé par un arrangement administratif concernant la coopération opérationnelle pour une aide mutuelle en cas de catastrophe, signé le 19/12/2012. Il s'inscrit notamment dans le vaste programme de développement et de modernisation entrepris par la Direction générale de la Protection civile, appuyé par les pouvoirs publics, principalement par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Cette nouvelle convention financière devra assurer le maintien des acquis et aller de l'avant pour une prise en charge efficiente dans l'atténuation des risques technologiques et ceux induits par les transports guidés.

En effet, Alger et Paris avaient convenu d'un programme de formation initié dans le cadre du Fonds de solidarité prioritaire (FSP) lancé en mars 2008. Doté de plus de 3 millions d'euros, ce programme s'inscrit dans le cadre de l'accord-cadre signé en 2003 entre les ministères de l'Intérieur des deux pays. Dans le domaine de la Protection civile, les deux parties conviennent de développer des formations avec la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises du ministère français de l'Intérieur (Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers ENSOSP d'Aix-en-Provence et Ecole d'application de la sécurité civile de Valabre, près de Marseille) et s'efforceront de concourir à la réalisation d'un centre technique de formation spécialisée et d'entraînement (plateau technique) de dimension régionale.

Pour mener à bien les différents programmes de coopération à venir, un officier supérieur français a été affecté à Alger. Il s'agit d'un expert technique international dans le domaine de la sécurité civile.

Ce ne sont pas moins de 6 000 officiers de la Protection civile qui ont été formés, en alternance en Algérie et en France, dans 32 domaines, grâce à ce programme devant expirer en septembre prochain.

Racha A.

LUTTE CONTRE LES FEUX URBAINS

La France octroie un soutien financier de 400 000 euros

LA CONVENTION de financement d'un projet FSP consacré à la lutte contre les feux urbain a été signée avant-hier par M. Bernard Emié, ambassadeur de France en Algérie, et le directeur de la Protection civile, Mustapha Lahbiri.

Ce financement d'un montant de 400 000 euros vient s'ajouter au soutien constant de la DCSD du ministère français des Affaires étrangères ainsi qu'à l'investissement permanent du colonel Pedro Rodriguez, expert technique international en matière de Protection civile.

Le projet FSP devrait contribuer non seulement à la formation des cadres en charge des futures unités créées, mais également à la montée en puissance de ces unités, matériellement mises sur pied, humainement dotées et techniquement équipées par la DGPC. Conçu par les deux partenaires, le projet FSP devrait compléter le dispositif commun d'échanges et renforcer les relations entre les institutions algériennes et françaises. Selon les déclarations de l'ambassadeur, «ce budget alloué devrait permettre de contribuer, par la voie d'échange et de transferts de compétences de formation, à accompagner la création d'un réseau d'unités pédagogiques dédiées à la lutte contre les feux urbains».

A ce titre, huit maisons du feu et leurs dépendances, ainsi que 48 caissons d'attaque du feu, au sein des directions de la Protection civile placées sous l'autorité du directeur général sont implantées dans les wilayas.

Prenant la parole à l'issue de la signature de la convention, M. Bernard Emié, a expliqué que «le document-cadre de partenariat approuvé par nos présidents de la République en décembre 2012 est riche au sujet de la Protection civile».

Ce projet a une importance particulière car il est d'abord orienté vers la formation des formateurs, la gestion d'interventions majeures, à travers la réalisation d'exercices, notamment sur les « transports guidés » (tramway, métro, train).

Il convient de rappeler à ce sujet que ces dernières années, de nombreuses simulations d'accidents de tramway, de métro et de télécabine ont ainsi été organisés à Oran, à Alger et à Constantine, pour permettre un échange de connaissances dans le domaine des protocoles d'intervention, du potentiel médical et de secourisme, du perfectionnement de cadres, et ce par l'obtention des derniers niveaux de qualification, sur des thématiques techniques spécifiques.

A. Timizar

LE PLAN D'AUSTÉRITÉ ENVISAGÉ VA METTRE À MAL LA COHÉSION NATIONALE

L'Algérie risque-t-elle des troubles comme ceux de 1988 ?

Louisa Hanoune, la patronne du PT, met en garde contre un risque de troubles à l'intérieur du pays dû à une politique d'austérité que le gouvernement serait, selon elle, en train de préparer dans le cadre de la loi de finances complémentaire.



DR

Selon elle, une politique de trop grande austérité conduirait à des troubles comparables à ceux des 1988 par exemple, et provoquerait des scénarios imprévisibles. Elle ferait même le lit à Daech en Algérie. Car le danger interne ouvrira la porte au danger externe qui plane sur le pays, insiste Louisa Hanoune.

Même le président Bouteflika, qu'elle épargnait jusque-là, ne trouve plus grâce à ses yeux : «Nous avons, pendant 10 ans, attiré l'attention du président Bouteflika sur la nécessité d'aller vers des réformes profondes.

Chose qu'il avait fini par accepter et annoncer en 2011 avant de réitérer solennellement son engagement lors de la cérémonie de sa prestation de serment au lendemain de son élection pour un quatrième mandat. Mais à ce jour, rien n'est encore fait» se désole la chef du PT qui relève, en revanche, les proportions phénoménales prises par la corruption. Le pays patauge de scandale en scandale. Décidément, l'Algérie a du mal à se séparer des cas de fraudes et de magouilles qui plombent son économie et son administration.

Depuis le début des années 2000, le pays est en train de battre le record des scandales. En 15 ans de lutte pour l'avènement d'une politique économique axée sur la liberté d'entreprendre, l'Algérie est loin d'apercevoir le bout du tunnel. Et pourtant, plusieurs bonnes volontés se sont penchées, mais sans succès, au chevet de ce pays qui est devenu un véritable cas d'école non seulement dans la sous-région du Maghreb, mais partout en Afrique.

Avec ses innombrables richesses, le pays est toujours sous perfusion. A qui la faute ? Aux décideurs d'abord et aux experts ensuite, qui n'ont pas trouvé la bonne formule pour arrimer le pays parmi les pays émergents. Au jour d'aujourd'hui, le pays importe tout ; l'Algérie, qui continue d'acheter à l'étranger des biens d'équipement, des produits alimentaires et des médicaments notamment, a jusqu'à présent évalué le total de ses importations à 65 milliards de dollars pour 2015.

Et le gouvernement envisage d'augmenter le prix des carburants avec la mise en place d'un système de paliers, de l'électricité, de nouvelles taxes sur les véhicules de grande puissance, sur les alcools et le tabac…Parallèlement, les autorités algériennes ont promis de durcir la lutte contre la corruption, le commerce informel et les transferts illégaux de devises. L'Algérie comptait 300 000 importateurs en 2012 sur 760 000 entreprises recensées. Après une décennie noire marquée par la guerre civile et une sévère crise économique dans les années 1990, l'Algérie s'est redressée grâce à une envolée des prix du pétrole au début des années 2000.

La dette, évaluée à 30 milliards de dollars à la fin des années 1990, a été complètement remboursée.

Le gouvernement envisage désormais un plan d'amnistie fiscale pour absorber ces liquidités. Un tel plan permettrait aux entreprises et aux particuliers de régulariser leur situation et les inciterait à placer leurs avoirs dans les banques.

Hocine Adryen

FABRICATION DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE

L'Algérie choisit de nouveau Gemalto

LE GROUPE franco-néerlandais Gemalto, multinationale spécialisée dans le secteur de la sécurité numérique, fabriquera la carte nationale d'identité biométrique algérienne. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL) a retenu le leader mondial de la sécurité numérique pour « l'acquisition de corps de la carte prépersonnalisée et applicatifs de la carte nationale d'identité biométrique et électronique (CNIBE) «. Le montant du contrat est de 17 millions d'euros.

L'opération pour laquelle Gemalto a été retenu participe des efforts de la stratégie de modernisation des différentes structures du ministère afin de faciliter la délivrance des documents administratifs et d'améliorer le service public. Gemalto avait déjà remporté le programme de passeport électronique algérien.

Au mois de fèvrier dernier, l'ex-agent secret américain Edward Snowden avait fait des révélations qui laissaient entendre que le leader mondial des cartes SIM et également fournisseur de solutions dans le domaine de la sécurité informatique et numérique, Gemalto, avait fait l'objet d'un piratage et que, par conséquent, les services qu'il fournit à ses clients ne seraient plus fiables. Le MICL avait réagi à ses allégations. Dans des éclaircissements adressés à notre rédaction, suite à notre article publié le 21 février 2015 et intitulé « Piratage de fournisseurs de solutions numériques : le passeport biométrique n'est plus sécurisé», le MICL, par le biais de la Direction générale de la modernisation, de la documentation et des archives, considère que «chaque secteur d'activité utilise la carte à puce comme un authentique coffre-fort électronique, dans lequel les informations secrètes sont stockées et ne peuvent être violées. Seules les informations susceptibles d'être lues par des personnes ou des systèmes autorisés peuvent être consultées».

Le MICL avait indiqué être «l'unique émetteur et personnaliseur des documents sécurisés d'identité et de voyage dans toute leur chaîne de valeurs, depuis la saisie des données jusqu'à la personnalisation de ces données sur les documents», et disposer d'»une maîtrise de bout en bout de l'ensemble de la chaîne de collecte et de traitement ainsi que de la sécurité associée qui implémente des mécanismes renforcés de sécurité, conformes aux standards les plus rigoureux en la matière, de même que des mécanismes de sécurité qui lui sont propres».

Le MICL avait certifié que « tous ces systèmes ont été conçus et réalisés par des compétences nationales avérées au MICL, qui veillent exclusivement à l'administration et à la sécurité des installations, des processus et des bases de données». «C'est le cas actuellement du passeport biométrique et prochainement de la carte nationale d'identité biométrique électronique «. Le ministère de l'Intérieur ajoute que sa relation avec ce fournisseur se limite à l'acquisition « des documents électroniques ou puces totalement vierges […] Ces documents vierges sont ensuite déverrouillés par le système de personnalisation propre au MICL pour y injecter les données ainsi que les mécanismes de sécurité associés, édictés par les exigences normatives internationales (typiquement les normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale –ICAO- pour ce qui est des documents d'identité et de voyage) «.

Gemalto, qui produit près de 2 milliards de cartes SIM par an ainsi que des puces pour des cartes de crédit et documents d'identité numérique, a reconnu avoir enregistré plusieurs tentatives de piratage ces dernières années.

La société a toutefois précisé qu'il n'y avait pas de preuves attestant que ces tentatives puissent s'expliquer par des activités des services secrets. Gemalto a promis de tout faire pour élucider cette affaire.

Kamel Aït Bessaï

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE AU FORUM D'EL MOUDJAHID

«La révolution algérienne est grandiose, à la hauteur de ses hommes»

LA RÉVOLUTION algérienne est la seule révolution digne de son nom, a indiqué le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, soulignant qu'elle était grandiose, à la hauteur de ses hommes. «Nous devons la transmettre aux jeunes pour qu'ils puissent connaître les sacrifices immenses de ces hommes pour arracher la liberté et l'Indépendance», a-t-il insisté, hier, lors d'une conférence de presse, organisée à la veille du 53e anniversaire de la fête de l'indépendance : «Notre objectif est de faire passer le message des chouhada et des moudjahidine aux générations montantes pour les imprégner des sacrifices consentis par le peuple pour le recouvrement de sa liberté et de son indépendance, et les sensibiliser sur la préservation de la patrie» a-t-il souligné. Pour cela, le ministre des Moudjahidine insiste sur la nécessité d'écrire l'histoire de la Révolution nationale, en recueillant et enregistrant les témoignages de Moudjahidine. Le ministre a instruit les directions des Moudjahidine à œuvrer pour enregistrer les témoignages, à travers tout le territoire national. Des témoignages Révolution du 1er Novembre 1954 devraient, a-t-il ajouté, être transférés, par la suite, au Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la pour en vérifier l'authenticité et être exploitée par des spécialistes en histoire. Il a fait savoir que son département œuvre actuellement au recensement de tous les sites historiques parmi lesquels les camps de concentration, les centres de torture et les lieux de batailles ayant opposé les valeureux moudjahidine de l'ALN aux forces de l'occupation.

Il a évoqué, par ailleurs, le travail qui est en train d'être mené par le gouvernement et son département pour la récupération des archives sur la Révolution algérienne aussi bien des pays arabes et voisins que de celui du colonisateur.

Il a révélé dans ce cadre que 12 pays, dont des pays voisins, nous ont déjà remis des archives sur la Révolution avant de déclarer dans ce sillage que les amis de la révolution algérienne, y compris les Français qui ont défendu la cause nationale, seront honorés pour leur participation au recouvrement de l'indépendance et de la liberté du pays.

S'agissant des actions futures, Zitouni a fait savoir que des films sur des personnalités historiques tel que, Larbi Ben M'hidi sont en cours de préparation par son département. Il a annoncé, dans ce sens, qu'il va remettre une douzaine de films sur la Révolution à la Télévision et à la Radio publiques. **L. L.**

TIZI-OUZOU

Démantèlement d'un réseau de soutien au terrorisme

UN RÉSEAU de soutien au terrorisme a été démantelé par les services de la police judiciaire, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.Ce réseau est composé de 15 individus et activait dans la région sud de la wilaya, notamment dans la localité de Boghni, a-t-on précisé, ajoutant que son démantèlement, la semaine écoulée, a été rendu possible suite à des renseignements recueillis par les services de la sûreté de wilaya, sur le soutien logistique de ce réseau à des terroristes.

Présentés lundi au parquet de Draâ El Mizan, cinq membres de ce réseau ont été placés en détention préventive et les 10 autres mis sous contrôle judiciaire, a-t-on ajouté. **S. N.**

ELLES VISENT À RAPPROCHER LES COMMERCES DE LEURS CLIENTS

Les Pages Maghreb lance deux applications mobiles

LES PAGES MAGHREB viennent de lancer deux applications mobiles conçues pour connecter des commerces et petites entreprises avec leurs clients : MaVitrine et LaCarte, téléchargeables gratuitement sur Apple Store et Play Store.Ces deux applications mobiles forment une seule et même plate-forme sociale destinée à connecter les commerces avec leurs clients. Une démarche où l'adaptabilité à l'environnement économique et social est primordiale. C'est ce qui a amené le premier annuaire d'Algérie à la mise en place de ces tout nouveaux produits : MaVitrine et LaCarte.Chaque commerce ou entreprise peut créer et piloter son espace sur MaVitrine avec une totale autonomie, et ce depuis un simple smartphone ou une tablette. Chaque vitrine est ensuite accessible à tous via l'application LaCarte. Elles sont téléchargeables gratuitement sur IOS et Android.Avec cette application mobile, destinée à la fois aux petits commerces et au grand public, Les Pages Maghreb confirme son engagement à aller au-delà du simple référencement pour s'investir dans une mise en relation de plus en plus étroite entre les acteurs économiques.
Les Pages Maghreb vient également de sortir Alger Région Centre, dernier-né de ses annuaires. Il confirme notamment la crédibilité et la fiabilité d'une démarche résolument tournée vers l'écoute des besoins du marché économique en Algérie. Il convient de souligner que les Pages Maghreb ont réussi durant cette dernière décennie à devenir les leaders du référencement des entreprises en Algérie.
N. M.

DU CONTENUS ISLAMIQUES SUR MOBILE AVEC LE SERVICE INÉDIT «KHABBARNI» DE OOREDOO

Promo Ramadhan : le bouquet islamique du service Khabbarni à 1 DA seulement

OOREDOO célèbre l'arrivée du mois de Ramadhan avec ses clients et lance une promotion sur le bouquet islamique, de son service « Khabbarni », valable durant tout le mois de sacré.
Durant ce Ramadhan, les clients de Ooredoo peuvent bénéficier du Bouquet Islamique à 1 DA seulement, leur permettant d'accéder à un contenu riche, à savoir : Hadith, Douâa, Boukalat, Conseils, horaires des prières, histoire Islamique et Météo.
Khabbarni est le service d'information qui permet au client Ooredoo de recevoir toute l'actualité en direct sur son mobile, avec un large choix comprenant différents bouquets adaptés aux besoins de chacun : islamique, football, actualité économique, programmes TV, météo, etc. Des contenus riches, disponibles en arabe et en français et accessibles en toute simplicité.
En plus du bouquet Islamique proposé à 1 DA seulement durant le mois de Ramadhan, le client peut également sélectionner d'autres bouquets qu'il souhaite recevoir sur son mobile et ce, en choisissant l'une des deux formules proposées : un abonnement mensuel à partir de 50 DA ou à la demande, en composant gratuitement le *515#.
A travers cette nouvelle promotion, Ooredoo enrichit le quotidien de ses clients en leur offrant des services adaptés à leurs besoins et aux meilleurs tarifs.

CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA LUMIÈRE

La Grande Poste : la science se rapproche du citoyen

Pour marquer la célébration de l'Année internationale de la lumière, une rencontre avec la communauté des médias a eu lieu, hier, à la nouvelle maison de la Culture de la commune d'Alger centre, sise rue Larbi Ben M'hidi.



Ce point de presse a été animé par Abdelhakim Bettache, président de la commune d'Alger-Centre, AbdelhafidAourab, directeur généralde la recherche scientifique, Sabr El DjamilAbada, producteur à la tête de K&A Communication, organisateur avec la commune d'Alger-Centre, ainsi que Salim Tamani, représentant de Djezzy, sponsor de cette manifestation scientifique et culturelle.La célébration de l'Année internationale de la lumière va durer cinq jours.
Ces journées commencent aujourd'hui, 1er juillet sur l'esplanade de la grande Poste, pour se terminer le 5 juillet, fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Pour éviter les chaleurs de l'été et pour cadrer avec l'avènement du mois de ramadhan, les activités de cette célébration ont lieu après le ftour et les prières du Taraouih, de 22 heures à 2 heures du matin.
Grâce à l'obscurité de la nuit, nous projetons des jeux de lumière inédits et spectaculaires sur l'édifice de la Grande-Poste avec pour thème «L'histoire de la lumière et l'évocation des grands chercheurs et savants arabes du XXe siècle qui ont été à l'origine des avancées qu'a connu la lumière dans le monde», précise justement Sabr El Djamil Abada.
«La science descend dans la rue pour se rapprocher du citoyen», souligne Abdelhakim Aourabqui met l'accent sur la diffusion du savoir et de la connaissance.
A ce sujet des ateliers thématiques seront mis en place à l'usage de la jeunesse, principalement sur les mathématiques et la physique. Des tests seront soumis au public pour évaluer leur intelligence et leurs compétences dans ces matières.
Des explications et des précisions sont fournies sur l'avènement du rayon laser inventé en 1960 ainsi que celui de la découverte des fibres optiques en 1965 et qui sont utilisées dans les télécommunications. «La science, avec la célébration de l'Année de la lumière, vient prolonger judicieusement et compléter le riche programme d'activités, culturel, sportif et social que nous offrons au citoyen pendant le Ramadhan et au-delà de cette période», déclare Abdelhakim Bettache, P/APC d'Alger-Centre, qui se dit satisfait de mettre à profit ces journées en faveur de la science et du savoir pour célébrer aussi ce 5 juillet à la Grande Poste l'anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la jeunesse.
Kamel Cheriti

DJEZZY SPONSOR EXCLUSIF DES «SOIRÉES LUMIÈRES D'ALGER»

Djezzy illumine vos soirées ramadhanesques en s'associant à la première édition des Soirées Lumières qui commencent le 1er juillet pour finir en apothéose le jour de la célébration de la fête nationale de l'indépendance. Cette manifestation placée sous le haut patronage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est organisée par K &A Communication en partenariat avec l'APC d'Alger centre sur l'esplanade de la Grande Poste d'Alger. L'Unesco a proclamé 2015, l'année internationale de la lumière et ses technologies. A cette initiative, l'Algérie s'est inscrite en mettant en place un programme qui consiste en une série de projections en mapping 3D sur le thème de la Lumière: "La lumière dans tous ses états", "Civilisation Islamique", "Ibn Al Haytham, 1 000e anniversaire", "Les Arts en lumière", et " L'indépendance national".
Des animations ludiques assurées par des médiateurs scientifiques de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique accompagneront ces projections. Les spectateurs pourront ainsi s'adonner à la résolution de problèmes en mathématiques (casse-tête, jeux, exercices), en physique (notions essentielles et fondamentales de l'électricité), et en photonique (conversion de signaux optiques, laser).
Djezzy contribue activement à ce show au cœur de la capitale en mettant en lumière sa marque qui va de l'avant et ses valeurs citoyennes : Partage, Fun, Accessibilité et Émotions. Soyez nombreux à partager ces moments de joie où se mêlent beauté des lumières et innovations technologiques.

FRUIT DE SON PARTENARIAT AVEC LA MARQUE CORÉENNE

Witel ouvre sa première boutique Samsung à Alger

WITEL HOME APPLIANCES filiale du groupe Go Invest, fraîchement désigné par le géant coréen Samsung comme nouveau partenaire en Algérie pour les produits électroménagers, vient d'annoncer l'ouverture de son premier magasin Samsung, à Bab El-Oued.
Le PDG de Witel, Mikail Gourou indique que « la boutique de Bab El-Oued est la première du réseau Witel pour la marque Samsung et complète notre réseau de distributeurs et revendeurs déjà implantés à l'échelle nationale. Nous planifions d'ouvrir de nouvelles boutiques prochainement dans la région centre et la région ouest. Nous sommes convaincus que notre réseau de vente directe et nos partenaires revendeurs permettra à nos clients de mieux choisir l'objet qui va les accompagner au quotidien».
Cette première boutique Witel s'étale sur une surface de 100 m2 et met en exergue les solutions mobiles, objets connectés, accessoires et produits électroménagers de la marque Samsung, une large gamme de produits sera mise à disposition des consommateurs, allant de l'entrée de gamme aux dernières innovations technologiques, offrant, ainsi une expérience unique pour chaque consommateur.
Pour la saison estivale, Witel compte mettre l'accent sur la commercialisation des climatiseurs avec le nouveau modèle triangle AR 7000 et AR 5000 au design et aux performances uniques, mais également sur une large gamme de téléviseurs allant du 32" au 68" curved.
La stratégie de Witel et de Samsung se résume dans la volonté de créer un lien de proximité avec le consommateur algérien, en lui offrant des espaces lui permettant de vivre l'expérience Samsung.
Pour rappel, Witel, connu comme distributeur officiel de Samsung pour la téléphonie mobile, a hérité il y a quelques mois des produits électroménager s blancs et bruns, dans sa première phase de partenariat, Witel commercialisera des produits importés le temps de lancer sa propre usine de montage.
Nassim Mecheri

LE MINISTÈRE DU COMMERCE NOUS ÉCRIT :

Suite à l'article du journaliste Hocine Adryen, paru dans le quotidien *le Jeune Indépendant* dans son édition du 25 juin 2015 et portant sur la présentation devant la commission des affaires juridiques et administratives et de libertés de l'APN du projet de loi portant code du commerce par monsieur le ministre de la Justice, il y a lieu de vous informer que l'élaboration et la présentation du code du commerce sont du ressort du ministère de la Justice.

AMAR GHOUL À TIZI-OUZOU

«Ni l'incompétence ni la négligence ne seront désormais tolérées à l'avenir !»

La nécessité de relancer l'activité touristique dans la wilaya de Tizi-Ouzou ne semble être qu'un vœu et un leitmotiv par tous les responsables concernés. De même que cette wilaya a de grandes potentialités touristiques.



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, en visite de travail et d'inspection, hier, dans la capitale du Djurdjura a lui aussi abondé dans ce sens. Il se trouve, cependant, que le ministre a reconnu que la wilaya ne possède ni les infrastructures ni la ressource humaine nécessaire pour attirer le touriste. Lors de sa halte à l'Institut national des techniques hôtelières et touristiques (ITHT), où il devait visiter l'ensemble de ses structures, Amar Ghoul a décidé tout simplement de revenir sur ses pas aussitôt arrivé sur les lieux. Il a affiché sa totale désapprobation sur la gestion de cette école, pourtant bien notée autrefois. En voulant se rendre à l'un des étages supérieurs, le ministre et sa délégation ont tout simplement pataugé sur des flaques d'eau au niveau des escaliers.

La raison en est que c'est à ce moment de la journée que la femme de ménage a décidé de nettoyer les lieux à coup de jets d'eau et de serpillière. « Le cas constaté à l'ITHT est l'exemple même de l'incompétence et de la négligence de certains responsables du secteur touristique ; et à l'avenir de telles situations ne seront pas tolérées», dira plus tard le ministre lors d'un point de presse. Après avoir quitté précipitamment l'Ecole hôtelière et touristique, Amar Ghoul prit la direction de l'hôtel Amraoua. Là encore le ministre ne s'attarda pas trop sur les lieux. Cet hôtel, construit et livré au début de la décennie 1980 était vide. Pas même l'ombre d'un client. Saisissant l'occasion, le directeur de cet établissement fera entendre, toutefois, à Amar Ghoul que les travaux de rénovation de l'établissement, et ce conformément au programme arrêté dans ce sens, seront entamés dès le mois d'octobre prochain. A noter que l'enveloppe globale dégagée pour les travaux de rénovation de l'hôtel Amraoua est de 200 milliards de centimes.

L'enveloppe dégagée pour la première tranche des travaux est de l'ordre de 30 milliards de centimes. Toujours au chapitre des travaux de rénovation des hôtels publics, il y a lieu de noter que l'hôtel Tamgout se trouvant sur la route de Yakouren, à la sortie est de la ville d'Azazga a bénéficié d'une enveloppe financière de 80 milliards de centimes. L'hôtel Thala-Guilef à Tikdjda, pour la même opération (travaux de rénovation), a bénéficié quant à lui d'une enveloppe de 250 milliards de centimes. A l'instar de l'hôtel Amraoua, les travaux de rénovation seront lancés en octobre prochain pour Tamgout et Thala Guilef. En marge de sa visite de travail, le ministre, toujours d'un pas pressé, après avoir quitté l'hôtel Amraoua, prit la direction du centre-ville où il visita respectivement le Salon de l'artisanat et le musée de la ville de Tizi-Ouzou, avant de prendre la direction de la Maison de l'Artisanat, encore en chantier. Après quelques explications sur l'aspect technique de l'ouvrage par le maître d'œuvre, Amar Ghoul se rend à l'hôtel Ittourar, un établissement privé se trouvant à la Nouvelle-ville. Même s'il est loin d'égaler l'Intercontinental de New York, l'hôtel Ittourar offre, toutefois, des commodités assez accueillantes. Le ministre a toutefois apprécié les conditions d'hébergement proposées aux clients. C'est d'ailleurs au niveau de cet hôtel que le ministre a décidé d'animer un point de presse. Amar Ghoul parlera de la nouvelle politique touristique que son département compte mettre en œuvre pour être au diapason des normes internationales en matière de tourisme. C'est également à l'issue de ce rendez-vous avec la presse qu'il mettra l'accent sur sa volonté à sévir contre l'incurie et l'incompétence. «Celui qui ne se sent pas capable de s'acquitter honorablement de sa mission n'aura qu'à rentrer chez-lui pour laisser sa place à des compétences et des bonnes volontés», s'est exprimé le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. S'agissant de cette «insécurité» qui risque de nuire au tourisme, comme c'est le cas en Tunisie, Amar Ghoul a cerné la question sous son angle politique. «Des actes de violence sont commis dans tous les pays du monde et aucun pays ne peut prétendre empêcher un quelconque acte de violence. Toutefois, dès qu'il s'agit de notre pays, tous les rapports établis à partir de l'étranger signalent la situation au rouge. Nous ne savons de quoi il retourne exactement, car nous ne sommes pas dupes», a déclaré sans ambages le ministre pour ensuite signaler, tout en rendant un vibrant hommage aux forces de l'ANP qui veillent sans relâche à la sécurité du pays, que la sécurité est bien réelle en Algérie. Par rapport à la tragédie qui a frappé la Tunisie la semaine dernière, Amar Ghoul a rappelé que l'Algérie soutiendra ce «pays frère» avec lesquels des liens fraternels sont entretenus depuis très longtemps. **De notre bureau, Saïd Tissegouine**

GHOUL EN VISITE D'INSPECTION À ALGER

Moins de bricolage, plus de professionnalisme

LE MINISTRE de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul a effectué hier une visite de travail et d'inspection aux structures relevant de son secteur dans la capitale. Il a indiqué que les investisseurs ne devraient plus se contenter de la méthode de bricolage dans le domaine du tourisme, mais qu'il est indispensable de faire appel à des entreprises professionnelles pour relancer, dans les normes, le tourisme en Algérie.

Après avoir visité plusieurs sites touristiques dans la wilaya d'Alger, le ministre a souligné que la région constitue un «véritable pôle touristique disposant de ressources inestimables». Il précisé que le tourisme dans notre pays doit connaitre un développement imminent, ce pourquoi il est indispensable d'aller de l'avant en facilitant, en premier lieu, la tâche aux investisseurs ensuite en contrôlant, orientant et en réunissant les conditions nécessaires à la relance du secteur, et ce en mettant en place des organigrammes simples et efficaces, sans pour autant oublier les conditions du cahier des charges.

Ghoul a en outre précisé que pour arriver à développer le secteur du tourisme en Algérie, il est nécessaire que les investisseurs fassent appel à des entreprises professionnelles qui remplissent toutes les conditions de sa stratégie, et ce en doublant les capacités d'accueil, en organisant des formations, sans oublier des prestations de services de haut niveau.

Le ministre a évoqué dans le même sens la formation des cadres du secteur et ceux de l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA). En effet, Amar Ghoul compte bâtir une politique de promotion du tourisme. Côté chiffres, 137 projets touristiques, comprenant des hôtels et des complexes, sont prévus à Alger pour porter ainsi l'offre à 25 000 nouveaux lits. « Une offre de 25 000 nouveaux lits sera disponible prochainement à Alger contre 19 000 actuellement, grâce à 137 projets de construction d'hôtels et de complexes touristiques», a indiqué le ministre lors de l'inauguration de cinq hôtels privés, qui ont sollicité un classement de 2 à 4 étoiles. **Racha A.**

UNE PREMIÈRE AU CHU DE BÉJAÏA

Remplacement du disque intervertébral par une prothèse

UNE ÉQUIPE de chirurgiens conduite par le professeur Souheil Tliba, chef de service neurochirurgie au CHU de Béjaïa, a réalisé une intervention chirurgicale qui consiste à remplacer le disque intervertébral de cette dernière par une prothèse Une première à Béjaïa très rarement pratiquée en Algérie. C'est en effet une opération chirurgicale nécessitant une grande maîtrise et des techniques modernes. L'intervention a été pratiquée sur une dame de 45 ans. La patiente, paralysée de tous ses membres, était immobile. Les examens pratiqués, notamment l'IRM, présentait une hernie discale avec arthrose cervicale. Le remplacement du disque intervertébral par une prothèse va permettre à la patiente de retrouver l'usage de tous ses membres. En un mot, elle permettra de reconstituer l'anatomie normale. Un autre patient âgé de 36 ans souffrant du même mal devait être opéré hier par le professeur Tliba et son équipe. Il sera procédé au remplacement d'un disque par une prothèse. Pour rappel, plusieurs interventions très délicates, dont une otoplastie sur un enfant de 9 ans qui présentait des oreilles décollés, ont été réalisées ces dernières semaines au CHU de Béjaïa. **N. B.**

ERADICATION DU COMMERCE INFORMEL À BÉJAÏA

La police déloge les marchands du boulevard de l'ALN

UNE OPÉRATION d'éradication du commerce informel a été menée, dimanche soir, par les services de police dans la ville de Béjaïa comme annoncée quelques jours auparavant. La police est intervenue après la rupture du jeûne pour déloger des dizaines de commerçants informels ayant élu domicile depuis le début du mois sacré au boulevard de l'ALN. Ces derniers ont été empêchés d'installer leurs marchandises à même le sol comme d'habitude. Mais, les marchands incriminés ont tenté de résister à l'action de la police. Ils ont procédé à la fermeture du boulevard. La tension est montée et deux responsables communaux sont intervenus et ont pris langue avec les protestataires. Quelques instants après les mécontents ont accepté de rouvrir la route. Une délégation devrait rencontrer les responsables communaux afin de trouver une solution à ce conflit. Il convient de noter que cette opération d'éradication du commerce informel intervient au moment où l'Union générale des commerçants de Béjaïa (UGCAA) et le Mouvement associatif (association de la défense du consommateur (ADIC) ne cessent de dénoncer la concurrence déloyale et le risque que pourraient engendrer les marchandises vendues anarchiquement et qui pèsent sur la santé du consommateur. Ils se sont plaints auprès des pouvoirs publics. Une intervention qui vise à mettre de l'ordre sur ce boulevard devenu un véritable marché nocturne, gênant les piétons et par conséquent la circulation automobile sans compter le risque qui menace cela comporte sur leur vie. Toutefois, le commerce informel est devenu un véritable fléau difficile à éradiquer. De même que le chômage des jeûnes qui reste toujours à un niveau très élevé en dépit des différents dispositifs de soutien et d'aide mis en œuvre pour la création d'emploi.
N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE DJELFA
NIF 17018329064

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 09/2015

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Djelfa lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réhabilitation des 30 logements sis à la cité Ain Chih- Djelfa (programme 1500 logements tranche 2012), (lot n° 06).

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges (technique et financier) auprès de la Direction générale de l'OPGI de Djelfa à la cité Berbih-Djelfa, contre paiement au comptable de l'office d' une somme de 2.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursable.

Modalité de présentation de l'offre :

1 / L'Offre technique :

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention "offre technique" contenant les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Cahier des charges (technique) rempli, daté, paraphé et signé par le soumissionnaire avec paraphe sur toutes les pages.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en **bâtiment**, activité principale ou secondaire catégorie **02 et plus**, (copie, en cours de validité).
- Registre de commerce (copie). l'entreprise retenue doit présenter la copie légalisée par les services du CNRC avant la signature du marché.
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier (original, en cours de validité), l'entreprise retenue doit présenter l'original de l'extrait de rôles (en cours de validité) avant la signature du marché.
- Casier judiciaire n°03 du soumissionnaire (original, en cours de validité), l'entreprise retenue doit présenter l'original du casier judiciaire (en cours de validité) avant la signature du marché.
- Liste des cadres de l'entreprise qui seront chargés du suivi de la réalisation du projet (Ingénieurs, Techniciens) justifiée par les attestations d'affiliation à la CNAS (délivrées moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis) accompagnée des diplômes.
- Les Moyens humains justifiés par les attestations d'affiliation CNAS (délivrées moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis).
- Liste des moyens matériels, accompagnés des cartes grises, factures et acte notarié (selon le cas), plus assurances en cours de validité.
- Références professionnelles (attestations des travaux réalisés dans le domaine de la construction, délivrées par les maîtres d'ouvrages et signées par le responsable signataire des marchés).
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- l'attestation de mise à jour CNAS, en cours de validité (copie).
- l'attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité (copie).
- l'attestation de mise à jour CACOBATPH en cours de validité (copie).
- L'entreprise retenue doit actualiser les attestations de mise à jour avant la signature du marché .
- Bilan financier de l'année 2014.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2013.
- Statut de la société.

+ Planning de réalisation des travaux,(délai en mois) daté, paraphé et signé par le soumissionnaire.

2/ L'Offre financière:

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée portant la mention " offre financière " contenant les documents suivants :

* Lettre de soumission, remplie, paraphée, datée et signée par le soumissionnaire.
* Bordereau des prix unitaires, paraphé, rempli, daté et signé par le soumissionnaire.
* Devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, cacheté, daté, signé par le soumissionnaire et paraphé sur toutes les pages.

Les deux enveloppes (offre technique et offre financière) devront être présentées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et scellée ne portant que la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'OPGI-DJELFA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 09/2015
LA REHABILITATION DES 30 LOGEMENTS
A CITE AÏN CHIH – DJELFA (LOT N° 06).
« A NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès du secrétariat de la direction générale de l'OPGI de Djelfa sis à la cité Berbih le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres entre 08.00 heures du matin et 12.00 Heures.

L'ouverture des offres (technique et financière) aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la direction générale de l'OPGI de Djelfa Cité Berbih.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 333 467**

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Boudiaf de M'sila - rue ich'billia -
NIF : 099228015000635.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :04/2015

L'université Mohamed Boudiaf de **M'sila** lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour:

Projet : Acquisition des équipements scientifiques au profit de laboratoire Physique des Matériaux et leur Applications . Université Mohamed Boudiaf de M'Sila.

Lot n°01 : Acquisition et pose et mise en service des Stations de travail (calcul) .
Lot n°02 : Acquisition et pose et mise en service des équipements d'informatique .
Lot n°03 : Acquisition et mise en service des Logiciels .
Lot n°04 : Acquisition et pose et mise en service du broyeur mécanique et ses accessoires
Lot n°05 : Acquisition et pose et mise en service des équipements d'élaboration des poudres
Lot n°06 : Acquisition et pose et mise en service des équipements Scientifique .
Lot n°07 : Acquisition et pose et mise en service des équipements chimiques de laboratoire

Les fournisseurs possédant une activité conforme au projet cité ci-dessus peuvent retirer le cahier de charge auprès du**: vice rectorat de la prospective, de développement et de l'orientation de L'Université Mohamed Boudiaf de M'sila (4 ème étage) nouveau pole universitaire**.Les soumissionnaires devront obligatoirement fournir les pièces réglementaires administratives fiscales et parafiscales.

Offre technique :

Cahier de charge technique –Déclaration à souscrire- Déclaration d'impartialité-Registre du commerce-Casier judiciaire – Attestations fiscales-Statut juridique de l'entreprise-Attestations d'apparence de sécurité sociales –Attestation de dépôt des comptes sociaux – Numéro d'identification fiscale– Les caractéristiques techniques des équipements-Les trois derniers bilans – Références professionnelles des travaux

*** La liste des documents d'offre technique détaillée dans le cahier de charge (offre technique)page 14.**

Offre financière :

- Lettre de soumission - Bordereau des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif.

* Les soumissions doivent être déposées à main au niveau du vice rectorat de développement de la prospective, et de l'orientation 'Université Mohamed Boudiaf de M'sila**(4 ème étage)** nouveau pole universitaire , au jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'au**(12:00 h)** Si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal la durée de la préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans la même heure est même lieu , les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière , chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « technique » ou «financière » , les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention:

A Monsieur/ Le Recteur de l'université Mohamed Boudiaf de M'sila
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :04./2015

Projet : Acquisition des équipements scientifiques au profit de laboratoire Physique des Matériaux et leur Applications . Université Mohamed Boudiaf de M'Sila.

« A NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux Dans BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de (**90** jours+ la durée de préparation des offres) à compter de la date de dépôts des offres. Les soumissionnaires sont invités a assister à l'ouverture des plis techniques et financières qui se tiendra en une seule séance publique dans le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **(13:30 h)** au siège de rectorat (5 ème étage)nouveau pole universitaire , si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal la date de dépôt et d'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans la même heure est même lieu.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 333 587**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES
NIF : 0998 3501 900 4030

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N° 04/UMBB/2015

Conformément aux dispositions des articles 44 et 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, l'Université M'hamed Bougara Boumerdès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national et international restreint n° 04/UMBB/2015 relatif à l'«Acquisition, livraison, installation et mise en fonctionnement d'équipement scientifique destinés à la recherche «Microscope électronique à balayage Dual Beam Feg à pression variable» au profit de l'unité de recherche : Matériaux, procèdes et environnement de l'université M'hamed Bougara Boumerdès », publié dans les quotidiens nationaux *le Jeune Indépendant* et *Erraid* du 17/05/2015, que ce dernier est déclaré infructueux suite à la réception d'une seule offre.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 333 481**

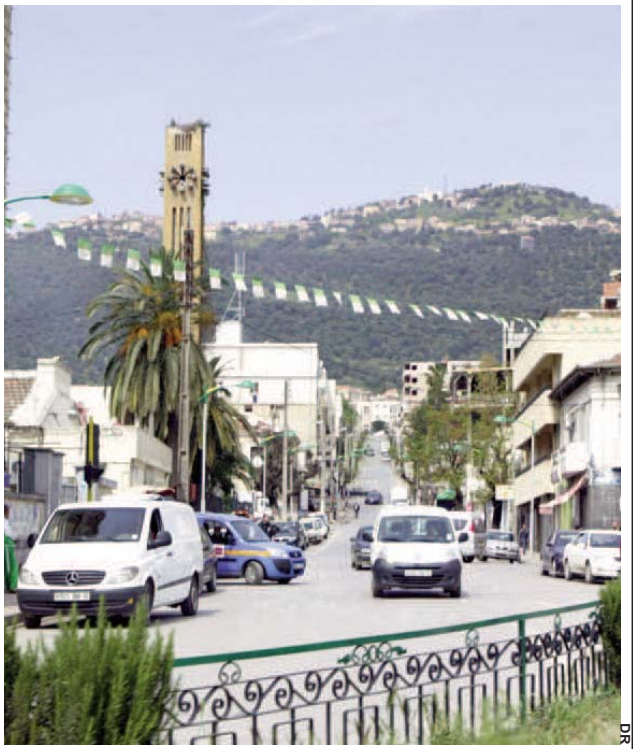
LA CAPITALE DU DJURDJURA DURANT LES SOIRS DE RAMADHAN

UNE VRAIE MÉGALOPOLE

La population résidant en permanence dans la capitale du Djurdjura est estimée aujourd'hui à 100 000 habitants.

Selon les démographes, ce nombre doublera d'ici 2030. L'objectif ciblé par le présent article ne porte toutefois pas sur la donne démographique de la ville des Genêts, mais plutôt sur son atmosphère durant les soirs du ramadhan.
Si pendant la journée, on peut circuler assez librement à travers les artères de la vile, ce n'est pas le cas en revanche après l'adhan. Jamais de mémoire de Tizi Ouzien, la ville n'a été fréquentée par autant de monde durant la nuit.
Entre le jardin M'barek Aït-Menguellet (ex-gare routière) et le place des Martyrs (carrefour du Djurdjura), pour circuler sur les deux trottoirs séparés aussi bien par le boulevard Larbi-Ben-M'hidi et l'avenue Abane-Ramdane, il faut vraiment jouer des coudes tant les passants sont nombreux.
Il se trouve que même les autres rues de la ville sont submergées par une marée humaine. Est-ce seulement ces espaces qui sont martelés par plusieurs milliers de semelles ? Oh que non ! L'immense jardin M'barek Aït-Menguellet subit aussi une marée humaine.
Idem l'espace d'en face à savoir la grande esplanade baptisée «la place de l'Olivier». Aussi bien les espaces libres, c'est-à-dire à grand air que les espaces couvert les gens sont là, toujours nombreux.
Sur les axes routiers, les véhicules sont pare-choc contre pare-choc. A la Nouvelle-Ville, la situation est pire. Il est quasiment impossible de circuler cinq minutes sans être bousculé au moins une dizaine de fois. Et l'inénarrable dans tout cela, c'est que tout ce monde est cosmopolite.
La grande question est de savoir pourquoi la ville de Tizi Ouzou connaît autant de présence humaine durant la nuit. Il se trouve que depuis quelques années, ce sont toutes les familles, qui après le f'tour, quittent l'espace domiciliaire pour découvrir ces sensations vespérales du monde extérieur. Ceci d'un.
De deux : les jeunes gens montagnards, par milliers, semblent aussi trouver goût aux soirées citadines. Et Il semble qu'on rejoint Tizi Ouzou-ville même à partir des autres wilayas limitrophes, particulièrement Boumerdès et Bouira.
De là, une foule immense est omniprésente dans le moindre espace de la capitale du Djurdjura. Les poètes et les amoureux de la solitude ne peuvent, par conséquent, s'y sentir dans leur élément.
Il est vrai aussi que les conditions sécuritaires sont parfaites puisque des centaines de policiers, en tenue et en civil, veillent constamment au grain même si dans certains cas, des énergumènes et des paltoquets dérangent des familles, la gent féminine notamment.
Les choses sont telles que beaucoup de citoyens reconnaissent préférer rester chez eux que de sortir se balader dans les rues où il n'est plus possible de circuler sans risque d'être embêté ou dérangé par certaines gens sans foi ni loi.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



DR

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA DE BATHIA
COMMUNE DE BATHIA
NIF :098444319080311

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux articles N°125 et 114 des dispositions du décret présidentiel 10/236 de 10/07/2010 portant réglementation des marches publique. Modifie et complété

La Commune de BATHIA représentée par Le Président d'Assemblé Populaire informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre national restreint n°01/2015 paru dans les quotidiens" EL ITIHADE ", " LE JEUNE INDEPENDANT «, le BOMOP, à travers les panneaux d'affichage des communes et les directions du la wilaya ainsi les chambres du commerce, industrie et l'artisanat relatif à la réalisation de l'opération suivante: **Aménagement général d'un air jeu à BATHIA**

Qu'à l'issue d'évaluation d'offres conformément au cahier des charges. Le marché a été
Attribué provisoirement au soumissionnaire suivant Apres désistement le soumissionnaire Laila Anane

INTITUL D'OPERATION	LE NOM ET PRENOM DE soumissionnaire	Note technique	DURES DE REALISATION	MONTANT GLOBALE EN TTC (DA)	NIF DU SOUMISSIONNAIRE	OBSERVATION
aménagement général d'un air jeu à BATHIA	ABDELKADER BACHIRCHERIF	50.05	**12 mois**	**16.046.901.00 DA**	*197444180007727	Apres désistement du moins disant

Les soumissionnaires qui contestent le choix contractant. peut introduire un recours auprès de la commission des marches communal dans un délais de dix (10) jours a compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou la presse. Les soumissionnaires qui veulent revoir leurs offres peuvent contacter les services de la commune après trois (03) jours à compter de la première publication de dit avis.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 333 656**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-Harrach
Commune de Oued-Smar
N°.....SMG/S A / 2015

Avis d'infructuosité au 2ème avis appel d'offre national restreint N° :24 / 2015

En application des dispositions de l'article 44 du décrit présidentiel n°10/236 en date du 07/10/2010 modifié et complété Portant réglementation des marchés publics.

Et suit au PV de la commission d'ouverture du **28/06/2015**

Le président de l'assemblée populaire communale d'oued smar informe les soumissionnaires qui ont participés au 2éme avis d'appel d'offre national restreint **N°24/2015** paru en date du 14/06/2015 aux quotidiens **le jeune indépendant** et **el Michoire el siassi** Concernant :

Acquisition six (06) véhicules de service

Que cette dernière est déclarée infructueux pour le motif suivant :

-aucune offre déposée.

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 333 374**

Banque Extérieure d'Algérie BEA بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sis au lotissement « F » N° 48, **Draria-Alger,** à compter du Lundi 06 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant **du 01/06/2015 / ANEP N° 332 876**

Banque Extérieure d'Algérie BEA بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise au 122 U5, rue Maatar lakhdar – **Eliza Annaba**, à compter du Mercredi 01 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 332 879**

Banque Extérieure d'Algérie BEA بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise à la nouvelle ville Ali Mendjeli Unité de Voisinage UV7 – **El Bey Constantine**, à compter du Dimanche 12 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 332 880**

Banque Extérieure d'Algérie BEA بنـك الجـزائـر الخـارجـي

AVIS

La Banque Extérieure d'Algérie met en œuvre un grand plan de déploiement et de modernisation de l'ensemble de ses structures.

Cette stratégie intègre en particulier l'Extension et la densification de son Réseau d'Agences pour assurer à sa clientèle un service de proximité.

Dans ce cadre, la BEA a le plaisir d'informer son aimable clientèle ainsi que le grand public, de l'ouverture d'une nouvelle agence Universelle sise au 25, rue de la République – **Bordj Bou Arreridj,** à compter du Dimanche 12 juillet 2015.

Un service personnalisé vous est assuré par un personnel qualifié.

BEA : La Banque à la hauteur de vos aspirations

Le Jeune Indépendant **du 01/07/2015 / ANEP N° 332 881**

SANGLANT ATTENTAT DE L'EI AU YÉMEN

28 morts dans une attaque contre les Houthis à Sanaa

Le groupe terroriste djihadiste Etat islamique (EI) a de nouveau frappé au Yémen, hier, tuant 28 personnes dont huit femmes dans un attentat contre des membres de la communauté chiite qu'il considère comme mécréante.

L'attentat à la voiture piégée a ciblé avant l'aube la résidence des frères Fayçal et Hamid Jayache, des membres du mouvement Houthis, au moment où de nombreuses personnes étaient réunies pour une cérémonie de deuil après la mort naturelle d'un proche.
Au moins 28 personnes, dont huit femmes, ont été tuées et 35 blessées, selon une source médicale.
La voiture piégée a été transformée en un tas de ferraille. D'autres véhicules ont été endommagés, ainsi que des habitations.
L'attentat est survenu alors que le Yémen est ravagé par une guerre impliquant les rebelles Houthis qui se sont emparés depuis 2014 de vastes régions du pays. Une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite, solidaire du président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, mène depuis mars des frappes contre les Houthis pour les empêcher de prendre le contrôle de tout le pays.
L'EI, qui a revendiqué son premier attentat au Yémen en mars, a indiqué dans un communiqué que l'attaque d'hier était dirigée contre « l'un des nids des chiites à Sanaa» , la capitale yéménite aux mains des rebelles.
L'organisation extrémiste sunnite a multiplié les attaques dans plusieurs pays de la péninsule arabique contre la communauté chiite, notamment depuis le début du mois ramadan. Vendredi, un attentat commis par un kamikaze saoudien a fait 26 morts et 227 blessés dans une mosquée chiite du Koweït, le premier dans ce pays à être revendiqué par l'EI. Ce groupe terroriste a endossé aussi la responsabilité de deux attentats contre des mosquées chiites de l'est de l'Arabie saoudite, les 22 et 29 mai, qui avaient fait respectivement 21 et 4 morts. Le précédent attentat au Yémen revendiqué par l'EI contre des cibles chiites avait fait 31 morts à Sanaa.


DR

L'EI, qui sème la terreur dans plusieurs pays arabes, surtout en Irak et en Syrie, a signé en mars une série d'attentats, ses premiers au Yémen, qui avaient touché plusieurs mosquées. Bilan: 142 morts, l'un des plus lourds enregistrés dans le pays.
L'organisation a ainsi concrétisé ses menaces contre les chiites au Yémen, qui figuraient parmi les cibles du groupe djihadiste concurrent Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa). Aqpa a lui revendiqué des attaques de moindre envergure contre les Houthis. L'EI est « effectivement en passe de supplanter Aqpa qui devient une force parmi d'autres du camp sunnite et tribal du sud du Yémen» , note Mathieu Guidère, professeur d'islamologie à l'Université de Toulouse (France) et expert du monde arabe.
Pour Jean-Pierre Filiu, professeur à Sciences Po Paris et spécialiste du djihadisme, l'EI a pour « objectif stratégique de s'étendre vers la péninsule arabique et d'y déstabiliser le royaume saoudien» , voisin du Yémen. Outre les raids aériens de la coalition arabe, les rebelles sont contrés sur le terrain par une coalition de combattants réunis au sein de Comités de résistance populaire, notamment dans le sud du Yémen.
Par ailleurs, les Houthis ont affirmé avoir tiré hier un missile Scud sur la base militaire saoudienne d'Al-Salil, dans la région de Ryad. « Le missile a touché sa cible avec précision» , a affirmé un porte-parole militaire. Ce tir n'a pas été confirmé par l'Arabie saoudite qui avait en revanche annoncé avoir intercepté le 6 juin un engin similaire.
La coalition a en outre annoncé la mort lundi d'un soldat saoudien par des tirs de Houthis à la frontière.

M. K. et agences

NÉGOCIATIONS SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

Netanyahu agite l'épouvantail d'un Iran surarmé

LE PREMIER ministre israélien Benjamin Netanyahu a de nouveau mis en garde hier contre un accord entre l'Iran et les grandes puissances permettant selon lui à Téhéran de développer des armes nucléaires.
Benjamin Netanyahu n'a eu de cesse depuis des mois de dénoncer tout accord avec l'Iran et laisse peser la menace d'un possible recours à la force pour empêcher la République islamique de se doter d'un programme nucléaire militaire.
« Nous pensons que c'est une énorme erreur de permettre à un régime terroriste comme celui-ci de se doter d'armes nucléaires, et c'est ce que cet accord propose» , a-t-il dit avant de rencontrer le ministre italien des Affaires étrangères Paolo Gentiloni. Cet accord ouvrira à l'Iran « la voie vers les bombes nucléaires, pas une bombe, mais bien des bombes» .
Quant à la possible levée des sanctions, prévue par cet accord, elle permettra à Téhéran « de remplir ses coffres de milliards, peut-être même de centaines de milliards de dollars, pour financer son terrorisme et ses agressions» , a-t-il poursuivi. « C'est un danger. Un danger pour Israël, pour l'Italie, pour l'Europe, pour les Etats-Unis, pour le monde» .
Depuis plus de 20 mois, le groupe 5+1 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne) et l'Iran négocient âprement sur le programme nucléaire iranien.
Un accord-cadre a été conclu début avril, et les experts de toutes les parties travaillent depuis sans relâche pour finaliser les termes d'un texte définitif, dont la date-butoir avait été fixée pour hier, à minuit.
Cette date a cependant été repoussée. Aucune autre limite n'a été fixée, même si une extension à long terme des négociations semble exclue.
La communauté internationale veut s'assurer que le programme nucléaire iranien est à vocation strictement civile et que Téhéran ne cherche pas à se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étranglent son économie.
Les autorités suisses et autrichiennes ont ouvert des enquêtes sur des soupçons d'espionnage informatique dans des hôtels où se déroulaient des négociations sur le nucléaire iranien, Israël étant pointé du doigt par des experts informatiques. Tel Aviv a démenti.

R. I.

AFGHANISTAN

Deux attentats suicides à Kaboul

DEUX ATTENTATS suicide, dont un perpétré par les talibans contre les forces de l'Otan à Kaboul, ont tué trois personnes et fait plus de soixante blessés hier en Afghanistan, au cœur de la saison des combats des rebelles islamistes.
Ces deux attentats, survenus coup sur coup, s'inscrivent dans l'» offensive de printemps» des insurgés au double objectif affiché de mettre fin à l'» occupation» de l'Afghanistan par les troupes étrangères et de s'attaquer aux forces gouvernementales.
D'autant que les soldats afghans sont désormais seuls, en première ligne, à leur faire face depuis la fin de la mission de combat de l'Otan, en décembre dernier.

FRANCE

L'attentat de vendredi est de nature terroriste

LE PROCUREUR de Paris François Molins a indiqué hier que l'attentat perpétré vendredi dernier dans une usine près de Lyon par Yassine Salhi est de nature terroriste.
« Yassine Salhi a décapité son employeur, a accroché la tête de sa victime à un grillage, en cherchant à donner à son acte une publicité maximale, ce qu'il a d'ailleurs revendiqué au cours de sa garde à vue» , a-t-il souligné lors d'une conférence de presse, notant que ce mode opératoire correspond au mot d'ordre de Daesh, qui appelle régulièrement à commettre des actes de terrorisme sur le territoire français.

RD CONGO

Kabila contre une médiation étrangère

LE PRÉSIDENT congolais, Joseph Kabila, semblait fermer la porte à toute forme de médiation étrangère dans le « dialogue national» qu'il a proposé en vu de parvenir à des élections apaisées, alors que c'est une condition posée par une partie de l'opposition pour y participer, ont rapporté mardi les médias. « L'écrasante majorité» des Congolais qui se sont déjà exprimés sur le sujet « souhaite que dans l'éventualité du dialogue, celui-ci soit mené sans ingérence étrangère, à travers un nombre limité de participants, et pour une durée relativement courte» , a déclaré le président Kabila, qui s'exprimait dans un message télévisé à la veille de la fête de l'indépendance.

Publicité

Ministere de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville.
Direction des Equipements publics
de la wilaya de Djelfa

Mise En Demeure

L'entreprise de travaux de bâtiment << Ziouech mokhtar >> domiciliée à (Cité 100 logements Had S'hary w.de Djelfa) titulaire de la convention visée par le C.F sous le N° 1257 du 19/11/2014 relatif à la réalisation :

✓ Lot n° 12 travaux de chauffage+ divers travaux au CEM Mokhtar boubakraoui à Djelfa.

l'entreprise est mise en demeure d'avoir à executer et à achever les travaux prévus dans le cadre de la convention ; et à renforcer le chantier en moyens humains et materiels et à augmenter la cadence de réalisation dans un délai de 8 jours à compter de la publication de la présente mise en demeure par voie de presse.

Faute de quoi, les mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise conformément à la reglementation en vigueur .

Le Jeune Indépendant du 01/07/2015 / ANEP N° 333 596

SORTIR

CHAABI
Soirées au Carrefour des artistes (terrasse de la Pêcherie d'Alger) jusqu'au lundi 13 juillet. 22h30. Accès libre.
Aujourd'hui, mardi 30 juin: Kamel Belkhirat.
Mercredi 1er juillet: Kamel Aziz.
Jeudi 02 juillet: Hakim El Ankis.

SOUND
3e édition du Festival Wellsound jusqu'au mercredi 15 juillet. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger. 21h30. Aujourd'hui, mardi 30 juin: Hervé Barbereau (soirée hypnose) de France.
Mercredi 1er juillet: Magic System de Côte d'Ivoire.
Jeudi 02 juillet: Soprano de France.
Vendredi 03: Mohamed Allaoua d'Algérie.
Samedi 04: Lacrim de France.
Mardi 07: Mister You de France.

GAADA
Soirées à l'hôtel El Aurassi niveau B, Alger. 22h30. Aujourd'hui, mardi 30 juin: Groupe Caméléon en concert.
Mercredi 1er juillet: Groupe Babylone en concert.

EXPOSITION
Vernissage de Machine Théographique de Liess Vergès. Le vendredi 3 juillet. 22h. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger.
Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

VENISE
Expo photos Eaux de-là d'Anne Saffore. Institut français d'Alger jusqu'au samedi 4 juillet. Une réappropriation de la beauté des lieux de la lagune vénitienne et de ses îles enchanteresses.

GNAWA
Amazigh Kateb et son groupe Gnawa Diffusion en concert. 22h30. Le dimanche 5 et le lundi 6 juillet. Festival Wellsound. Chapiteau du Hilton Hôtel, Alger.

CINEMA
Cinéma sous les étoiles. Films de France du dimanche 05 juillet au mardi 07 juillet. Jardins de l'Institut français d'Alger. 22h30.
Dimanche: Western de Manuel Poirier (comédie, 135', 1997). Avec Sergi López, Sacha Bourdo, Elisabeth Vitali.
Lundi: L'italien d'Olivier Baroux (comédie, 102', 2010). Avec Kad Merad, Valérie Benguigui, Roland Giraud.
Mardi: Mais où est donc passé la 7e compagnie ? de Robert Lamoureux (comédie, 95', 1973). Avec : Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Aldo Maccione, Robert Lamoureux.

MUSEE
Exposition d'œuvres d'art restituées à d'autres nations, jusqu'au jeudi 10 décembre. Musée des antiquités et des arts islamiques, Alger. Accès : 200 DA.

FELIV
Jeunesse : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

MUSÉE RÉGIONAL DES ARTS ET DES TRADITIONS POPULAIRES DE MÉDÉA

El haik sous toutes ses formes

El haik, voile traditionnel qui s'est imposé durant plus de deux siècles comme l'habit de référence pour la femme algérienne avant de céder le terrain, à partir des années 80, devant de nouvelles tendances calquées sur d'autres cultures, est à l'honneur au Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa jusqu'à la mi-juillet.



L'exposition, accessible au public de jour comme de nuit, retrace l'histoire et l'évolution de ce voile, depuis ses premières apparitions jusqu'à ce jour, les types de voiles répandus en Algérie et les tentatives engagées, depuis quelques années, par l'association Belaredj pour faire «revivre» cette ancienne tradition vestimentaire. Des parties du musée sont également consacrés aux accessoires et bijoux qui sont associés au port du haik. Un autre espace est réservé aux voilettes, El aajar, élément très important dans l'apparat de la femme algérienne de l'époque. El haik est porté pour la première fois, vers l'an 1792, sur décision du Bey de Constantine, selon les organisateurs du Salon. La mlaya, voile de couleur noir, en vogue dans la partie Est de l'Algérie, fait son apparition à cette époque, alors qu'à des centaines de kilomètres, plus au Sud, des femmes optent, depuis des lustres, pour d'autres formes de voiles. Il s'agit de l'afer et du tiseghnest, un type de voile dont se couvrent les femmes de cette région d'Algérie, selon la même source. Ce drapé tissé enveloppe tout le corps de la femme et la met à «l'abri» du regard des hommes, il est décliné sous différentes styles et couleurs, sa valeur varie selon le tissu avec lequel il est conçu. Le blanc est la couleur dominante dans le type de haik porté dans les régions du Nord et l'Ouest du pays, alors que le noir reste exclusif à la région de l'Est. Quant au grand Sud, el haik est adopté dans des couleurs assez nuancées, qui vont du bleu foncé, au jaune ou au vert pistache, pour certains habits traditionnels qui font office de voile. Fabriqué à partir de tissu de laine, de soie ou de soie synthétique, el haik réussit, en un laps de temps très court, à se répandre à travers toutes les régions d'Algérie, mais son port est adapté aux spécificités socioculturelles de la région d'adoption.
L'on répertorie, dans ce contexte, une multitude de voiles traditionnels, el mrama et haik bel'aadjar, dans la capitale et ses environs, haik bouaouina, en vogue à Blida, Tlemcen et Oran, ahouli ou ghanboure, dans la région de Ghardaïa, et la mlaya, adoptée par les femmes de l'Est du pays, est-il encore expliqué sur place, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Parmi cette panoplie, un type de voile a connu un grand succès, auprès des femmes s'entend, au vu de son style de conception, la manière de le porter et la qualité du tissu utilisé par les artisans. Il s'agit du haik m'rama, apparu à la fin du 19e siècle et qui est porté par les femmes citadines d'Alger et sa banlieue. Ce type de voile est souvent associé à la beauté féminine, il a inspiré nombre de poètes et de chanteurs chaâbi, qui lui ont dédié beaucoup de leurs œuvres. Pour les spécialistes, il est impossible de dissocier le haik de la multitude d'accessoires et de bijoux traditionnels qui ont permis de le mettre en évidence et de lui donner la plus belle image de la femme algérienne, tels que le fibule, accessoire incontournable servant au maintien du haik, connu également sous le nom d'abzim, mais aussi la voilette al aajar, autre élément central de cet apparat féminin. **R. C.**

CONCERT DE MUSIQUE ANDALOUSE À CONSTANTINE

L'orchestre féminin à l'œuvre

L'ORCHESTRE féminin du malouf a charmé, ce dimanche 28 juin, sous la baguette de Djihane-Naïma Touam, le public de la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine lors d'une soirée des plus exquises, organisée dans le cadre des veillées de ramadhan.
Elégantes et gracieuses dans leurs belles gandouras en velours passementées de fils d'or et dans de séduisantes chamsas constantinoises, les vingt-trois musiciennes-interprètes ont bercé le public sur les rythmes raffinés de la musique savante, créant des moments de pur bonheur.
Le concert est entamé par une nouba zidan Lach ya mouadiba qalbi qui a donné le La à la soirée et subjugué un auditoire conquis autant par la beauté des paroles que par les voix suaves des chanteuses. Les mélodies s'enchainent, entrecoupées par des solos exécutés sur luth par Rania Guerzi, Warda Drardja, Rayane Zermane, Meroua Zerizer, et sur violon par Yousra Zehri et Abir Bounab. Une maîtrise instrumentale et une virtuosité qui arrachèrent des tonnerres d'applaudissement. L'orchestre féminin enchaine avec une dakhla, Ya man radayta bouadi et Douktou al hawa avant de lancer deux istikhbars Housnou el habib et Djamalouhou la youssafou, longuement acclamés. Très à l'aise sur scène, une membre de l'orchestre, Yasmine Touati, interprète de sa voix cristalline Bourakia, la qacida du cheikh Benmekki, avant que Selma Kermiche ne réplique avec Ana mani fiyache de Sidi Bahloul Cherki, dans une belle note finale qui a mérité les forts applaudissements et les youyous du public présent.
En coulisses, la chef d'orchestre, Djihane-Naïma Touam, qualifiant «d'exceptionnelle» l'expérience d'un orchestre féminin consacré à la musique malouf, s'est dite «ravie» par l'accueil et les encouragements du public, signalant que les musiciennes-interprètes sont, dans leur majorité, issues d'associations de musique andalouse dont El Inchirah et El Bestandjia.
La jeune artiste a indiqué à l'APS que l'idée de former un groupe musical exclusivement féminin a «émergé d'une volonté d'apporter quelque chose de nouveau, d'original sur la scène musicale constantinoise».
Créée en 2013 dans la foulée du 8ème festival national du malouf, l'orchestre a fait, depuis, son petit bout de chemin, faisant connaître et apprécier le malouf au féminin. Figurent également au programme de cet orchestre des soirées dans plusieurs wilayas du pays tout au long du mois de ramadhan, et l'animation de la soirée d'ouverture de la dixième édition du festival national du malouf, prévu juillet prochain sur le Vieux Rocher. Le palais de la culture Malek-Haddad abritera durant les veillées du mois sacré, à l'initiative de la direction de la culture et dans le cadre du programme d'animation de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, plusieurs autres soirées dédiées au malouf et à l'inchad. **APS**

Le ramadan, ce mois de jeûne, de piété et de sacrifice face à la mondialisation dévorante

L'Islam combat tout excès de nourriture de nature à compromettre l'état de santé de l'individu, ainsi que tout ce qui met en péril son mode de vie quotidien. Cependant, la médecine préventive de nos jours ne fait que confirmer les enseignements soucieux de préserver la santé de l'homme. Par ce verset coranique, notre Seigneur, gloire à Lui Seul, nous conseille de nous abreuver et de consommer les aliments permettant au corps de subsister, compensant, dans une certaine mesure, la perte des aliments décomposés par la chaleur ; le tout est bien entendu dans l'intérêt du corps.

(7e partie)

Par Cheikh Tahar Badaoui



DR

Tout excès est de nature à engendrer des maladies, quelquefois incurables. Le corps est toujours en état de décomposition et de substitution. Plus la décomposition augmente, plus la chaleur faiblit par l'anéantissement de sa matière, du fait que la fréquence de la décomposition extermine l'humidité qui est matière de la chaleur. Si celle-ci s'affaiblit, la digestion se ralentit jusqu'à ce que l'humidité s'en trouve éliminée et la chaleur éteinte ; alors, la mort s'ensuit.

Le but de la cure, offerte à l'homme grâce au jeûne du mois de ramadan, est de sauvegarder le corps jusqu'à terme échu, non parce qu'il nécessite le maintien de la chaleur et de l'humidité qui sauvegardent en l'état, la jeunesse, la santé et la force de manière éternelle – cette longévité ne pourra guère se réaliser ici-bas – mais le but du médecin est d'éviter à l'humidité la pourriture et la moisissure, et à la chaleur les éléments l'affaiblissant, et d'établir, de ce fait et de manière équitable, une équivalence entre ces deux éléments nécessaires à l'aménagement organique duquel dépend la subsistance du corps humain.

Rien ne doit étonner le lucide car même les Cieux, la Terre, les autres créatures destinées au service de l'homme, et celles encore qu'on ne pourrait énumérer, ou qu'on ne peut voir ou atteindre parce que infiniment grandes ou infiniment petites, infiniment près ou infiniment lointaines, tout cela subsiste grâce aux secrets de l'équité et obéit à la loi divine de l'équilibre. Le Saint Coran abonde dans cet ordre d'idées en ces termes : «Le Tout Miséricordieux. Il a enseigné le Coran. Il a créé l'homme. Il lui a appris à s'exprimer clairement. Le Soleil et la Lune [évoluent] selon un calcul [minutieux]. Et l'herbe et les arbres se prosternent. Et quant au ciel, Il l'a élevé bien haut. Et Il a établi la balance afin que vous ne transgressiez pas dans la pesée : donnez [toujours] le poids exact et ne faussez guère la pesée.» (sourate dite «Ar-Rahman» ou «Le Tout Miséricordieux», versets 1 à 9).

Il y a lieu de préciser dans ce contexte que la loi de l'équilibre signifie le juste milieu, la paix par le truchement de la justice. En effet, parmi les principaux supports du bonheur auxquels aspire l'humanité, on retrouve le fait que les gens soient assurés de la garantie de leurs droits, sans oublier, bien entendu, l'accomplissement de leurs devoirs, chacun selon ses capacités, ses qualités et ses compétences, là où il faut, quand il faut, et comme il le faut ; et que la justice soit prononcée équitablement entre eux.

Ainsi donc, le Saint Coran nous a ordonné la pratique de la justice en toutes choses, sans que cela soit particulier à un domaine précis ou à un groupe déterminé de personnes, même à l'égard de nos ennemis ou à une minorité de confession autre que musulmane vivant avec nous, car la justice est une règle, une législation de Dieu pour l'ensemble de Ses créatures, quels que soient leur couleur, leur sexe ou leur appartenance ethnique ou autres caractéristiques…

Le Saint Coran confirme expressément cette règle en s'élevant furieusement contre toute tentative d'abus en ces termes : «Allah ne vous défend guère d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus au motif de la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Allah aime les équitables. Allah vous défend, en revanche, de vous allier à ceux qui vous ont combattus pour cause de religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes.» (sourate dite «L'éprouvée», versets 8 et 9).

On ne saurait faire bénéficier l'humanité entière de cette justice qu'au moyen d'un pôle directeur autour duquel doivent graviter tous les pays frères constituant la communauté musulmane ; institution qui serait en mesure de contrecarrer les conspirations de l'impérialisme mondial et les intrigues d'une mondialisation sauvage, dont le but est de faire régner à travers le monde une démocratie démolissante, comme elle se manifeste farouchement aujourd'hui en Palestine, en Irak et ailleurs dans le monde, dont la mission primordiale reste de nuire à l'Islam. Pourtant, tout le monde sait que c'est grâce à l'Islam que les chrétiens et les juifs de jadis, notamment à l'âge d'or de cette religion et même après, en l'occurrence à ses époques lumineuses, telle celle de Saladin, en rapport avec les croisades, vivaient en paix avec les siens, sous le toit d'une justice sans pareil et d'une liberté inouïe.

Revenons cependant à l'équilibre nutritionnel. En ce sens, celui qui réfléchit à la méthode adoptée par le saint Prophète (paix et bénédiction sur lui), dont nous parlerons plus loin, se rendra compte qu'elle est la meilleure des méthodes, capable de préserver la santé dont le maintien dépend du bon aménagement de la nourriture, du breuvage, de l'habit, du logis, de l'air, de l'environnement en général, du sommeil, du réveil, du mouvement, de la sérénité du mariage, et de la rétention… Si ces facteurs s'équilibrent les uns avec les autres de manière homogène et convenable, le corps tendra alors à préserver son bien-être jusqu'au terme de sa vie.

En définitive, l'homme devant répondre devant Dieu de sa santé, ce bien qu'Il lui a offert parmi tant d'autres, à profusion, se doit expressément de sauvegarder sa santé et de la protéger de tous les éléments nocifs. Le Saint Coran honore ainsi cette injonction : «Puis, assurément, vous serez interrogés, ce jour-là, sur les délices.» (sourate dite «La Course aux richesses» ou «At-Takathur», verset 8).

Notre vénéré Prophète nous invite ardemment à implorer Dieu afin de nous offrir une bonne santé et surtout à la protéger par de belles paroles que voici : «Celui qui jouit d'une bonne santé physique, de la sécurité chez soi et qui a de quoi se nourrir son jour-même serait comme s'il possédait le monde entier à ses pieds.». La santé, la sécurité et l'autosuffisance, telles sont les composantes du bonheur d'ici-bas, aussi bien pour les individus que pour des nations entières. C'est ainsi que ces éléments sont plus ou moins absents, les uns par rapport aux autres, dans les pays en voie de développement ou les pays du bas monde. De plus, il ajoute : «Demandez à Allah la foi ferme et la bonne santé car rien ne pourra advenir de mieux à une personne, après la foi ferme, que la santé.» De cette façon, la bonne santé de la vie future et celle de la vie d'ici-bas se trouvent indissolublement liées. En d'autres termes, la vie du véritable serviteur de Dieu ne sera paisible, loin de tout tourment dans les deux demeures, que par sa foi ferme, couronnée d'une bonne santé : la première repoussant les châtiments de l'au-delà par l'amour et la droiture, et la seconde épargnant son cœur et son corps des maladies inhérentes à sa vie active. Il demeure opportun de porter quelques précisions sur la méthode nutritive du saint Prophète. Notre Prophète (salut divin sur lui) n'avait pas l'habitude de se contenter d'un seul genre d'aliments à l'exclusion des autres. La limitation à un seul genre de nourriture de façon permanente constitue, même s'il est le plus bénéfique, un danger nocif du fait du déséquilibre nutritif qu'il engendre pour le corps. Ainsi, le Prophète (paix et bénédiction sur lui) mangeait les aliments habituels qu'il connaît tels que la viande, les fruits, le pain, les dattes, etc. Si un aliment contenait une qualité qui nécessitait une atténuation ou une modification, il l'atténuait et la modifiait par son paradoxe : il atténuait, par exemple, la chaleur des dattes par la pastèque. Dans le cas où il ne pouvait le faire, il en consommait, mais loin de tout excès.

(A suivre)

C. T. B.

L'épreuve de la maladie

Durant sa vie, l'indiv du est soumis à de nombreuses épreuves : la maladie, la pauvreté, la mort, les calamités… Ces circonstances douloureuses dévoilent chez lui un comportement qui peut exprimer soit de la révolte, soit de la reconnaissance, soit de l'ingratitude.

C'est là que Dieu nous apprécie. Sommes-nous constants dans l'aisance comme dans la pauvreté, dans la maladie comme dans la santé, dans le malheur comme dans la joie ? C'est à l'occasion de ces grands événements que notre foi est mise à l'épreuve et révèle soit son authenticité, soit sa fausseté.

ALLAH DIT : "Nous vous éprouverons sûrement un tant soit peu par la peur, la famine, la réduction des biens, des personnes et des récoltes. Et annonce la bonne nouvelle aux patients. Ceux qui, lorsqu'une calamité les touche, disent : ''Nous appartenons à Allah et c'est à Lui que nous devons retourner.'' Ceux-là ont sur eux des bénédictions de leur Seigneur ainsi qu'une miséricorde et ce sont ceux-là les biens guidés."

LE PROPHÈTE (QSSSL) DIT : "Le croyant est sans cesse éprouvé dans sa personne, dans sa progéniture et dans ses biens jusqu'à ce qu'il se rende à Dieu, exempt de toutes fautes ". (El-Tirmidhi et El-Hakim).

Ainsi, la maladie fait partie des épreuves de ce bas monde.

Allah dit : "Allah est plein de grâce envers les hommes, mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants." (Sourate 40, verset 61)

Profite donc, ô serviteur d'Allah, de ta santé pour jeûner le jour, prier la nuit, aller à la mosquée, rechercher le savoir, être bon envers tes parents, ton conjoint et tes enfants, faire preuve de générosité envers les gens qui t'entourent, notamment les pauvres, etc. Profite de ta santé avant d'être éprouvé par la maladie. Tu désireras alors jeûner, mais tu ne le pourras plus. Tu voudras prier debout, mais tu n'en auras plus la force. Tu tenteras d'aller à la mosquée, mais tes jambes failliront. Tu voudras faire du bien à tes parents, mais ils ne seront déjà plus là. Tu regretteras alors les jours passés, gaspillés dans l'insouciance et les plaisirs du monde terrestre.



Sache, ô serviteur d'Allah, que si tu emploies ta bonne santé dans l'obéissance d'Allah, puis que tu tombes malade, les bonnes œuvres que tu avais l'habitude d'accomplir en étant bien portant te seront tout de même comptées, comme l'a souligné le Prophète : "Toute œuvre est comptée selon sa conclusion ; si le croyant tombe malade, les anges disent : Ô notre Seigneur ! C'est Ton serviteur que tu as empêché [par la maladie] d'œuvrer. Le Seigneur dit : Ne cessez d'enregistrer ces actions similairement aux dernières bonnes actions, comme s'il n'était pas tombé malade, et ce jusqu'à ce qu'il guérisse ou qu'il meurt."

Et pourtant, la plupart d'entre nous sommes insouciants quant à l'infinie Miséricorde d'Allah. C'est aussi la raison pour laquelle le Prophète a dit : "Il y a deux bienfaits au sujet desquels beaucoup de gens sont dupés : la bonne santé et le temps libre."

Ibn Al-Djawzi a dit : "Une personne peut être bien portante sans pour autant avoir du temps libre, en raison des occupations inhérentes à son travail qui lui permet de gagner sa vie. Et une autre peut ne pas avoir besoin de travailler sans pour autant être en bonne santé.

Si par contre ces deux bienfaits coïncident chez la même personne, mais que la fainéantise l'empêche d'en profiter, la voilà la personne dupée. En effet, ce bas monde est un champ à semer pour l'au-delà, et un lieu de commerce dont les bénéfices apparaîtront dans l'autre monde.

Quiconque donc utilise son temps libre et sa santé dans l'obéissance d'Allah, c'est bien lui le bienheureux. Quant à celui qui les utilise dans la désobéissance d'Allah, il est certes dupé. Car le temps libre est toujours suivi de l'activité et de l'occupation. Et la maladie fait toujours suite à la santé." Bien que les maladies soient amères et pénibles, le Créateur (qu'Il soit exalté) y a mis des sagesses et nombre de bénéfices que certains parviennent à saisir et d'autres pas.

D'où les propos du Messager d'Allah : "L'affaire du croyant est étonnante, tout ce qui lui arrive est un bien pour lui. S'il lui arrive une chose qui le réjouit et qu'il remercie pour cela, c'est un bien pour lui. Et s'il lui arrive un mal et qu'il patiente, c'est aussi un bien pour lui. Et ceci n'est possible que pour le croyant." (Rapporté par Mouslim)

Le Prophète a dit également : "Aucun musulman ne subit un mal, comme la maladie ou autre, sans qu'Allah efface ses péchés comme l'arbre perd ses feuilles." (Rapporté par El-Boukhari et Mouslim)

'Ourwa ibn Az-Zoubaïr se plaignait de la gangrène ; on lui coupa la jambe à partir de son genou alors qu'il restait silencieux et ne criait guère. La même nuit, l'un de ses fils mourut. 'Ourwa dit alors : "Ô mon Seigneur ! Louange à Toi ! Ô mon Seigneur ! Louange à Toi !

Ils étaient sept, Tu as pris l'un d'eux et Tu m'en as laissé six. J'avais quatre extrémités [les pieds et les mains], Tu m'en as pris une et Tu m'en as laissé trois autres. Certes, même si Tu prends, c'est Toi qui as donné ; et même si Tu éprouves, Tu m'as aussi octroyé la bonne santé."

Quel comportement exemplaire et plein d'enseignements.

Remercier Dieu à tout instant fait partie des règles de bienséance dans notre comportement avec le Seigneur, celui qui nous as tout donné.

Il faut savoir que les douleurs sont souvent une purification qu'Allah envoie, par Sa sagesse, aux vrais croyants afin de soustraire ce par quoi leur esprit [leur cœur] est captivé parmi les plaisirs de ce monde. Il se peut même qu'un mal se révèle utile : combien d'épreuves difficiles se sont-elles révélées être un don et une miséricorde qui nous permettent de voir plus clair et de nous repentir avant la mort !

LE PROPHÈTE A DIT : "Tout mal qui atteint le musulman, s'agit-il d'une lassitude, d'une maladie ou d'une angoisse, même d'une piqûre d'épine, lui vaut de la part de Dieu une rémission de ses péchés." (Boukhari et Mouslim)

Chacun d'entre nous doit se poser cette question : puis-je affirmer sans aucune hésitation que j'ai été reconnaissant envers Allah pour tous les bienfaits qu'Il m'a donnés : la vue, l'ouie, l'odorat, le toucher, etc. ? Une prise de conscience juste et objective passe obligatoirement par la reconnaissance qui est la porte ouverte vers la réelle gratitude. N'est-il pas temps pour nous de réagir en exprimant continuellement à Allah toute notre gratitude pour tous Ses bienfaits, et ô combien ils sont nombreux, avant de perdre toute force et de regretter notre indifférence.

HADITH QOUDOUSSI



D'après Abou Hourayra, le Messager de Dieu a dit : Allah a dit :

"Les fils d'Adam blâment [les vicissitudes du] le temps, et Je suis le temps, dans ma Main est la nuit et le jour."

(Rapporté par El-Boukhari et Mouslim).

Comme le Tout -Puissant est l'Ordonnateur de toutes choses, blâmer les malheurs relatifs au temps équivaut à Le blâmer.

Rappel



سُبْحَانَ اللهِ

LE PROPHÈTE A DIT :

"L'un de vous pense-t-il qu'il lui serait difficile d'accomplir mille bonnes actions chaque jour ?" Une personne dans l'assistance dit alors : "Et comment serait-il possible à l'un d'entre nous de parvenir à cela ?" Et le Prophète de répondre : "Il lui suffit de proclamer une centaine de fois la gloire de Dieu pour qu'on lui inscrive mille bonnes actions et qu'on lui efface mille péchés."

Hadith

ANAS A DIT :

"Le Prophète (QSSSL) passa devant une femme qui pleurait auprès d'une tombe. Il lui dit : ''Crains Dieu et sois patiente !'' Elle dit : ''Laisse-moi en paix ! Tu n'as pas été touché par le malheur qui m'accable et tu n'as jamais rien connu de tel.'' Quelqu'un lui dit : ''C'est le Prophète.'' Elle se présenta à la porte du Prophète sans y trouver de portier [pour l'en empêcher]. Elle dit au Prophète : ''Je ne t'avais pas reconnu.'' Il dit : ''La patience n'est digne de ce nom qui si elle se manifeste au premier choc.''"

Les miracles du ProphÊte Mohammed

(1re partie)

Allah a octroyé au Prophète Mohammed de nombreux miracles dont voici quelques-uns :

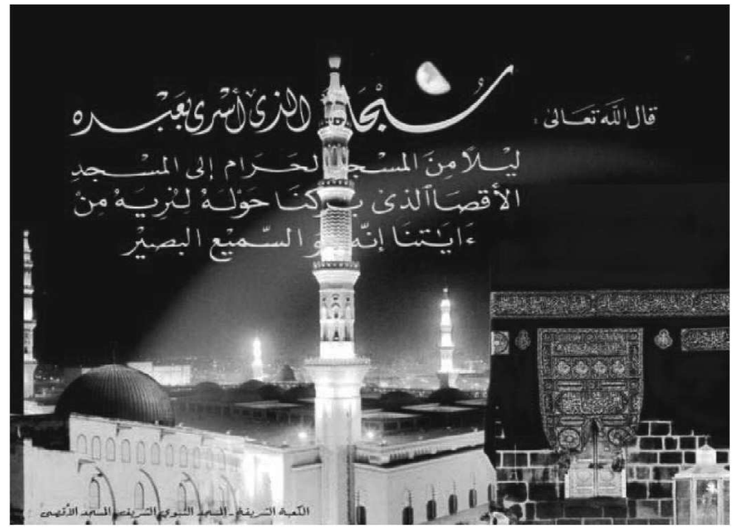
Le Saint Coran

Le livre d'Allah est un miracle permanent octroyé par Dieu au Prophète Mohammed. Il lui a été révélé à travers l'Archange Jibril. De nos jours, 1429 années après sa révélation, nul n'a réussi à l'imiter, comme cela est cité dans le Coran : "En vérité, c'est Nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est Nous qui en sommes gardiens." (Sourate Al-Hijr, verset 9), et affirmé par le Prophète : "Avant moi, à chaque Prophète fut donné un miracle qu'il pratiquait pendant sa vie : Issa (Jésus) guérissait le malade et ressuscitait le mort, à Moussa (Moïse) fut octroyé le miracle du bâton, etc. Quant à moi, j'ai reçu le Saint Coran, le miracle permanent qui demeure jusqu'à ce que l'heure soit établie. Ainsi, j'espère que mes fidèles seront plus nombreux que ceux de tous les autres messagers, puisque mon miracle demeurera jusqu'au jour de la Résurrection. Ainsi que le Coran est un livre glorieux; quiconque le lit, même s'il est un païen, sera convaincu qu'il n'est produit que par le Créateur des Cieux et de la Terre."

L'ascension du Prophète aux cieux

Le Voyage nocturne c'est ce que notre Prophète entreprit de La Mecque à Jérusalem en l'espace d'une nuit. L'ascension désigne l'ascension effectuée de Jérusalem aux différents cieux.

Lors de ce voyage miraculeux, notre Prophète enfourcha une monture, El-Bouraq, et fut accompagné de Jibril, que la paix soit sur lui, à Jérusalem. Là, il entra à la mosquée El-Aqsa où il dirigea la prière des prophètes, puis fit son ascension de cette terre bénie jusqu'aux différents cieux. Arrivé au plus haut degré, le Jujubier de la limite, Dieu, qu'Il soit exalté, prescrit les cinq prières quotidiennes que tout musulman doit observer. Elles étaient au départ au nombre de cinquante. Le lendemain, le Prophète raconta son voyage mais les polythéistes crièrent au mensonge et le défièrent de décrire la mosquée El-Aqsa. Ce que le Prophète fit en répondant à toutes leurs questions.



C'est à cette occasion qu'Abou Bakr fut nommé le Véridique, car n'ayant mis à aucun moment en doute ce que le Prophète avait relaté bien que cela était difficile à croire.

(voir Sahih El-Boukhari, vol.1, hadith n°345 et vol.5 hadith n°227)

La scission de la lune

Anas (qu'Allah l'agrée) rapporta que les gens de La Mecque demandèrent au Messager d'Allah de produire un miracle afin de prouver sa prophétie. C'est alors que la lune se fendit en deux parties. La moitié était perçue au-dessus d'eux et l'autre au-dessus de la montagne. A la vue de ce miracle, les païens de La Mecque, auxquels il avait été demandé par le Prophète de témoigner, ont crié : "Mohammed nous a ensorcelés." Abu Jahl leur proposa d'attendre les voyageurs qui viennent à La Mecque pour les interroger car, selon lui, si le Prophète les avait ensorcelés, il ne pouvait ensorceler tout le monde. Lorsque arrivèrent les voyageurs, ils confirmèrent le miracle. Alors les païens dirent : "C'est une magie persistante."

A cela, Dieu leur répondit à travers ces deux versets : "L'Heure approche et la lune s'est fendue. Et s'ils voient un prodige, ils s'en détournent et disent : ''Une magie persistante''. Ils crient au mensonge ; ils suivent leurs passions, mais tout décret est immuable." (Sourate La Lune, versets 1-3) (voir Sahih El-Boukhari, vol.4, hadith n°831)

Les gémissements du tronc de palmier dans la mosquée du Prophète

Ibn Omar rapporte que le Prophète avait l'habitude de faire sa khoutba (sermon) en s'appuyant sur un tronc de palmier. Un jour, parce qu'il utilisa une chaire qui lui avait été construite au lieu de ce tronc de palmier, ce dernier se mit à gémir.

Le Prophète se dirigea vers lui pour le consoler et le serra contre lui pour qu'il cesse de **gémir**. Puis il lui proposa de choisir entre être sa tribune ici-bas ou être l'un des arbres au Paradis. Il choisit la deuxième proposition et dès lors, il se calma (voir Sahih El-Boukhari, vol.4, hadith n°783).

(A suivre)

A MÉditer

La sincérité des œuvres

ABDOULLAH IBN OMAR A DIT : J'ai entendu le Messager de Dieu dire : "Trois hommes de ceux qui étaient avant vous se mirent en route jusqu'à la tombée de la nuit ; ils entrèrent donc dans une grotte mais un rocher se referma sur eux. Ils dirent alors : ''Vous ne serez libérés de ce rocher que si vous invoquez Dieu exalté au nom de vos bonnes actions passées.''

L'un d'eux dit : "Seigneur Dieu ! J'avais deux parents âgés et je ne donnais jamais à boire de lait à personne avant eux, que ce soit une personne de ma famille ou de mes esclaves. Un jour, j'ai mené paître mes animaux dans un endroit éloigné, si bien que mes parents se sont endormis avant mon retour. J'ai ramené leur part de lait et je les ai trouvés endormis. Il m'a cependant répugné de les réveiller ou de donner le lait à ma famille ou à des esclaves. J'ai donc patienté, tenant le bol dans ma main, attendant ainsi leur réveil jusqu'à la pointe du jour, alors que mes enfants criaient de faim à mes pieds. Ils se réveillèrent enfin et burent leur lait. Seigneur Dieu ! Si j'ai fait cela dans l'espoir de voir Ton Visage, libère-nous de cette pierre qui nous emprisonne.''

Le rocher se déplaça quelque peu mais pas assez pour les laisser sortir. Le second dit : ''Seigneur Dieu ! J'avais une cousine que j'aimais par-dessus tout (dans une autre version : que j'aimais aussi fort que l'homme peut aimer les femmes).

Je lui faisais des propositions malhonnêtes mais elle s'y est toujours refusée. Jusqu'à ce qu'une année de grande disette la poussa à s'adresser à moi. Je lui donnai alors cent vingt dinars à condition qu'elle s'offre à moi, et elle accepta. Une fois entre ses deux jambes, elle dit : ''Crains Dieu et ne romps pas le cachet (= l'hymen) que dans la légitimité (du mariage) !'' Je la laissai alors bien qu'elle fut pour moi l'être le plus cher et je lui abandonnai quand même l'or que je lui avais donné. Seigneur Dieu ! Si j'ai fait cela dans l'espoir de voir Ton Visage, sors-nous de notre prison.''

Le rocher se déplaça encore mais pas assez pour les faire sortir. Le troisième dit : ''Seigneur Dieu ! J'ai pris à mon service des salariés que j'ai rétribués sauf l'un d'eux qui partit en me laissant son salaire. Je le lui fis fructifier jusqu'à en faire une grosse fortune. Après un certain temps, il vint me dire : ''Ô serviteur de Dieu ! Donne-moi mon salaire !'' Je lui dis : ''Tout ce que tu vois là comme chameaux, bovins, ovins et esclaves est le produit de ton salaire.'' Il dit : ''Ô serviteur de Dieu ! Est-ce que tu te moques de moi ?'' Je dis : ''Je ne me moque point de toi !'' Il prit alors tous ces biens et les conduisit chez lui sans rien en laisser. Seigneur Dieu ! Si j'ai fait cela dans l'espoir de voir Ton Visage, sors-nous de cette prison !'' Le rocher s'écarta alors et ils rentrèrent en marchant."



Un imam répond à vos questions

J'ai eu mes menstrues à 16 ans. Je n'ai pas toujours rendu mes dettes de jeûne. Que dois-je faire pour m'acquitter de celles-ci ? Je tiens à signaler que j'ai aujourd'hui 40 ans et je ne me rappelle pas très bien du nombre de jours non rendus.

Toute personne est sommée de s'acquitter des jours de ramadan non jeûnés dès que cela lui est possible. Quiconque aurait omis de s'acquitter de cette dette des années durant se doit de le faire dès qu'il y a prise de conscience. En sus du jour rendu, la personne est sommée de sortir une fidya (argent de la rançon) pour chaque jour qui n'a pas été rendu en temps voulu et la fidya est estimée soit à :

- 1 moud (c'est-à-dire la valeur des deux mains jointes, ni trop serrées ni trop ouvertes) du Prophète - Que le salut et la bénédiction soient sur lui.
- 2 mouds.
- 1 mesure, c'est-à-dire 4 mouds de la nourriture du pays (semoule, riz, dattes…)
- enfin, la fidya est estimée selon la valeur de la zakat el-fitr, et il est entendu que la zakat el- fitr représente 1 mesure complète, c'est-à-dire 4 mouds.

Ainsi, il est possible à la personne redevable de s'acquitter de sa dette en sortant l'équivalent de 1/4 de la zakat el-fitr, la moitié, ou le montant complet, et ce en fonction de sa situation financière. Quant au nombre de jours, la personne doit s'efforcer de le fixer ; si elle en est incapable, qu'elle rende le nombre de jours de menstrues durant le mois de ramadan de chaque année afin de lever toute équivoque et de s'assurer de s'être acquittée entièrement de sa dette.

Est-ce que les achats par facilités de paiement sont licites ou non, tout en sachant que le vendeur s'octroie une large marge bénéficiaire ?

La vente à crédit avec majoration de prix est licite, car c'est ce qui est connu dans la jurisprudence musulmane comme la majoration de prix contre la prorogation de l'échéance. Ainsi, les savants des masses (djoumhour el-oulémas) permettent cette transaction à condition que l'accord se fasse au préalable et que la majoration et le délai soient connus par avance ; mais aussi, et c'est là une condition des plus importantes, le prix ne doit pas connaître d'augmentation s'il y a un retard dans le paiement, de même que l'acte doit être signé entre le vendeur et l'acheteur sans qu'il y ait un intermédiaire bancaire qui pratique l'intérêt usuraire.

Si ces conditions sont remplies et que les deux parties sont d'accord, l'acte est dès lors valable, et il n'est tenu compte ni de la majoration de prix ni de son taux.

Est-ce que la prière du tasbih existe ou est-ce une innovation ?

Les savants divergent quant à la prière du tasbih ; néanmoins, les savants des masses penchent pour faire de la prière du tasbih une action recommandable. Il existe un hadith de 'Ikrima, selon ibn Abbas, que Dieu les agrée, qui rapporte que le Messager de Dieu a dit à son oncle Abbas ben Abdelmoutalib : "Ô ibn Abbas, ô mon oncle, veux-tu que je te donne, veux-tu que je te gratifie, veux-tu que je te rende plus robuste, veux-tu que je te t'accorde 10 mérites ; si tu accomplis cela, Dieu te pardonnera ton péché, le premier et le dernier, l'ancien et le récent, celui commis par inadvertance et celui prémédité, le petit et le grand, celui commis en secret et celui commis ouvertement… 10 mérites : que tu accomplisses 4 prosternations, dans chacune d'elles tu récites La Fatiha plus une sourate, après avoir terminé [toujours dans la première prosternation], dis alors que tu es encore debout : Gloire à Allah, Louange à Allah, il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah et Dieu est Grand 15 fois, puis tu t'inclines (roukou') et tu dis dans cette position 10 fois [la même chose], puis tu relèves la tête de ton inclinaison et tu le dis 10 fois, puis tu te prosternes et tu le dis alors que tu es prosterné 10 fois, puis tu relèves la tête de la prosternation et tu le dis 10 fois, puis tu te prosternes de nouveau et tu le dis 10 fois, puis tu relèves la tête de la prosternation et tu le dis 10 fois ; ceci fait 75 fois pour chaque prosternation ; tu fais cela pour les 4 prosternations.

Si tu peux faire cette prière une fois par jour, fais-le ; si ce n'est pas possible, donc chaque vendredi une fois, et si tu ne le fais pas, donc une fois dans l'année, et si tu ne le fais pas, donc dans ta vie une fois." Rapporté par Abou Daoud, Ibn Majah, Ibn khouzaïmia dans son Sahih et enfin El-Tabarani. El-Hafedh El-Moundhiri a dit qu'un groupe d'oulémas avaient authentifié ce hadith, alors que d'autres pensent que ce sont-là les propos de l'imam Ali - que Dieu honore son visage. Ainsi, vu les divergences quant à l'authentification du hadith susmentionné, les oulémas ne se sont pas entendus quant à la légalité (houkm) de cette prière. Cependant, la majorité se sont accordés à considérer le hadith comme authentique et déclarer la prière du tasbih comme étant valable. L'imam ibn Moubarak a dit : "La prière du tasbih est souhaitable, et il est recommandé que celle-ci devienne une habitude à tout moment et qu'elle ne soit pas négligée."

LA FOI SCINCÈRE EN ISLAM



L'une des conditions requises pour appartenir à la communauté musulmane est d'être animé d'une foi véritable, conforme aux prescriptions du Coran et à la Sunna du Prophète.

En tant que musulman, je dois prendre pour exemple les bons musulmans qui nous ont précédés ainsi que les grands savants de l'Islam reconnus pour leurs bonnes œuvres, leur piété et leur parfaite connaissance de la religion.

La Sunna : les Traditions islamiques (propos, approbations, faits et gestes du Prophète).

Pour atteindre cet objectif, je dois remplir les conditions suivantes :

1/ - Je dois croire que le Créateur de l'univers est un Dieu sage, omnipotent, savant et qui se suffit à Lui-même. La preuve en est la beauté de l'univers et l'harmonie des lois qui régissent ses parties constituantes. Celles-ci sont tellement interdépendantes que l'univers ne pourrait subsister sans l'existence d'un Créateur puissant : **{ S'il y avait dans le ciel et la terre, des divinités autres qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire à Allah, Seigneur du Trône; Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent ! }** [Sourate 21 - Verset 22]

2/- Je dois croire sincèrement qu'Allah (qu'Il soit glorifié), Créateur parfait, n'a pas créé l'univers sans but précis. Parallèlement, le but de la création de l'univers ne peut être parfaitement compris qu'à travers la révélation à un Prophète. À ce sujet, Allah dit dans le Coran : **{ Pensiez-vous que Nous vous avons créés sans but et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? Que soit exalté Allah, le vrai Souverain ! Pas de divinité en dehors de Lui, le Seigneur du Trône sublime ! }** [Sourate 23 - Versets 115-116]

Je dois croire aussi qu'Allah a envoyé les Prophètes et a révélé les Livres sacrés pour plusieurs raisons. Les gens ont besoin de reconnaître Allah comme le Dieu Unique. En outre, ils doivent connaître le but pour lequel ils ont été créés. Ils doivent savoir qu'ils seront rassemblés le Jour du Jugement Dernier, et que le sceau des Prophètes est Muhammadqui a reçu le Saint Coran comme miracle éternel.

Allah dit : { Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : «Adorez Allah et écartez-vous du Tâghût. Alors, Allah en guida certains, mais il y en eut qui furent destinés à l'égarement } [Sourate 16 - Verset 36]

(Tâghût : Tout élément qui interdit le licite, recommande l'illicite et se met à la place d'Allah.)

3/- Je dois croire que l'Homme a été créé pour connaître Allah tel qu'Il s'est décrit Lui-même, et pour Lui obéir et L'adorer : **{ Je n'ai créé les Djinns et les Hommes que pour qu'ils M'adorent. Je ne leur demande aucune subsistance et Je ne leur demande pas de Me nourrir. En vérité, c'est Allah le Grand Pourvoyeur, le Détenteur de la force, l'inébranlable. }** [Sourate 51 - Versets 56 à 58]

Je dois avoir, également, la certitude que le Paradis est la récompense du musulman obéissant et que l'Enfer est le châtiment du mécréant.

Dans ce sens, Allah dit:**{ [...] Une partie sera dans le Paradis et une autre partie sera dans l'Enfer. }** [Sourate 42 - Verset 7]

4/- Je dois croire que l'individu fait en toute liberté de bonnes ou de mauvaises oeuvres. Toutefois, il ne peut faire de bien sans l'aide, ni la permission d'Allah . Il ne peut, non plus, faire de mal contre la volonté d'Allah, mais dans les limites de Sa volonté.

Allah dit: **{ Et par l'âme et Celui qui l'a harmonieusement façonnée et lui a alors inspiré son immoralité, de même que sa piété ! A réussi, certes, celui qui la purifie. Et est perdu celui qui la corrompt. }** [Sourate 91 - Versets 7 à 10]

Allah dit également : **{ Toute âme est responsable de ce qu'elle aura fait. }** [Sourate 74 - Verset 38]

5/- Je dois croire aussi que seul Allah a le droit de prescrire les lois régissant la vie de l'Homme. Il est interdit à l'Homme de faire des amendements à ces lois sacrées.

Toutefois, les savants musulmans peuvent faire l'analyse de ces lois dans le but de les interpréter en vue d'en tirer des règles pour l'intérêt de la communauté.

Allah dit: **{ Sur toutes vos divergences, le jugement appartient à Allah. Tel est Allah mon Seigneur ; en Lui je place ma confiance et c'est à Lui que je retourne. }** [Sourate 42 - Verset 10]

6/- Je dois reconnaître Allah par l'intermédiaire de Ses noms et de Ses attributs portant sur Sa Majesté.

Selon Abû Hurayrale Prophètea dit: « Allah a quatre-vingt-dix-neuf noms, cent moins un, celui qui les retient par coeur entrera au Paradis. Allah est Unique, Il aime la prière impaire. »[Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim]

7/- Je dois également réfléchir sur les secrets des créatures d'Allah . Je ne dois absolument pas essayer d'imaginer comment est Allah Lui-même. J'obéirai ainsi au Prophète Muhammad qui dit : " Réfléchissez sur la nature des créatures d'Allah, mais n'essayez pas d'imaginer comment est Allah. De toute façon, vous ne pouvez saisir l'Être Suprême ".

[*Hadîth cité par Abû Na'îm dans Al Hîlya.*]

Les Miracles scientifiques du Coran

LA PLUIE



La pluie est l'un des facteurs les plus importants de la vie sur terre. Elle est un préalable à la présence de la vie sur terre. La pluie, bénéfique et indispensable à tout être vivant, est mentionnée dans divers versets du Coran avec des informations substantielles concernant sa formation, ses proportions et ses effets. L'impossibilité que de telles informations puissent avoir été connues au moment de la révélation du Coran nous prouve encore une fois qu'il représente la parole de Dieu. Examinons maintenant cette information.

La quantité de pluie

Dans le onzième verset de la sourate "l'ornement", la pluie est définie comme étant de l'eau qui est envoyée vers le bas suivant une mesure: "Celui qui a fait descendre l'eau du ciel avec mesure et avec laquelle Nous ranimons une cité morte (aride). Ainsi vous serez ressuscités." (Sourate 43, "l'ornement", v. 11)

Cette "mesure" mentionnée dans ce verset fait appel à certaines caractéristiques de la pluie. Tout d'abord, la quantité de pluie qui tombe sur terre est toujours identique. On estime qu'en une seconde, 16 millions de tonnes d'eau s'évaporent de la terre. Ce nombre est exactement égal à la quantité d'eau qui tombe sur terre en une seconde. Conclusion: l'eau circule sans interruption en un cycle équilibré selon une "mesure".

Une autre règle précisée concernant la pluie est sa vitesse de chute. L'altitude minimum des nuages de pluie est de 1200 mètres. Une fois lâché de cette hauteur, un objet d'une taille et d'un poids identiques à une goutte de pluie, accélère sans cesse et tombe sur terre à une vitesse de 558 km/h.

Il est clair que n'importe quel objet qui frapperait la terre à cette vitesse serait gravement endommagé. Si la pluie tombait d'une autre manière, toutes les terres moissonnées seraient détruites, les zones résidentielles, les maisons et les voitures seraient endommagées, les gens ne pourraient plus marcher dans les rues sans prendre de précautions supplémentaires. De plus, ces calculs n'ont été faits que pour des nuages situés à 1200 mètres d'altitude, alors qu'il existe également des nuages de pluie qui s'élèvent à une altitude de 10.000 mètres.

Les 40 NAWAWIYA

Hadith 9 - La responsabilité dépend de la capacité

Abû Hourayra 'abd Rahman ibn Sakhr 5Que Dieu l'agrée) a dit : « J'ai entendu l'Envoyé d'Allah – (paix et bénédiction sur lui) - dire : « Quand je vous interdis de faire quelque chose, évitez-le, et quand je vous ordonne de faire quelque chose, faites-le dans la mesure de vos possibilités. Ceux qui vous ont précédés sont tombé dans la perdition seulement par l'abondance de leurs questions et leurs oppositions à leurs prophetes ». 1

1/ Hadith sahih, rapporté par al Bukhârî (13/7288),Muslim(n°412).

Commentaire

Tout ce que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) interdit doit être évité, car s'abstenir de faire un acte interdit est plus facile que d'accomplir un acte ordonné par la religion.

A propos de l'ordre, le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a dit : «Quand je vous ordonne de faire quelque chose, faites-le dans la mesure de vos possibilités».

La chose ordonnée est en effet un acte qui peut être difficile à accomplir, c'est pour cela que le Prophète (paix et bénédiction sur lui) a mis la restriction suivante : «Faites-la dans la mesure où cela vous est possible» .

Leçons tirées de ce hadith

- L'obligation d'éviter ce que l'Envoyé d'Allah (paix et bénédiction sur lui) a interdit, et à fortiori ce qu'Allah a interdit, et cela tant qu'il n'y a pas d'argument qui prouve qu'il s'agit d'une interdiction qui rend la chose seulement détestable [karâha] (et non illicite). Il n'est pas toléré de faire une parte de ce qui est interdit, mais il faut l'éviter totalement, tant qu'il n'y a pas de nécessité qui permet de le commettre.
- L'obligation d'accomplir ce dont on est ordonné de faire et cela tant qu'il n'y a pas d'argument qui prouve que cet ordre exprime seulement la liberté de l'accomplissement de l'acte (auparavant ordonné) [istihbâb].
- Tout ce qui dépasse la capacité de l'homme ne lui est pas obligatoire.
- La facilité dans les enseignements de la religion islamique en n'imposant à l'homme que ce qu'il est capable de faire.
- Pour celui qui est dans l'incapacité d'accomplir un ordre, il lui suffit de faire ce qu'il peut de cet ordre, en effet, celui qui est dans l'incapacité de prier debout, priera assis, celui qui est dans l'incapacité de prier assis priera allongé sur le côté, celui qui peut effectuer l'inclinaison [rûku] qu'il fasse, s'il ne peut pas, il se contentera de l'indiquer par des signes. Il en va de même pour les autres adorations, l'homme accomplit ce qu'il est capable de faire.
- Il ne convient pas de poser trop de questions, car cela - surtout pendant la période de révélation - peut causer l'interdiction d'une chose qui n'était pas auparavant interdite, ou l'obligation d'une chose qui ne l'était pas, mais il se contente de poser la question sur ce dont il a besoin seulement.
- Poser trop de questions, émettre beaucoup d'hypothèses, diverger des Prophètes (bénédiction sur eux) sont à l'origine de la perdition, les communautés qui nous ont précédées ont péri à cause de cela.

Pain aux olives



Pour 8 petits pains

- 500g de farine
- 1 cuil. à soupe de levure boulangère déshydratée
- 280 ml d'eau tiède
- 60ml d'huile d'olive
- 100g d'olives noires
- 1 cuil à soupe de mélange d'origan et de marjolaine séchés
- 1 cuil. à café de sel

Les étapes

- Mettre la levure dans un petit bol avec un peu d'eau tiède pendant 10 minutes
- Dans le bol du robot pétrin mettre la farine, la levure réhydratée, le sel puis ajoutant l'eau tiède petit à petit en mettant le robot en marche jusqu'à l'obtention d'une boule.
- Laisser pétrir pendant 15 minutes, on obtient une pâte homogène, bien pétrie et un peu collante.
- Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud pendant 40 minutes. Dénoyauter et couper finement les olives noires.
- Dégazer la pâte en la travaillant un peu à la main sur un plan de travail fariné.
- Ajouter les olives coupées et les herbes séchées et bien les incorporer à la pâte.
- Former des mini baguettes sur le moule à baguettes ici clic
- Les couvrir avec un linge propre et laisser à nouveau lever pendant 30 minutes dans un endroit chaud.
- Mettre à cuire dans un four préchauffé à 200°C pendant 15 minutes environ.

Chorba tunisienne



Ingrédients

- 1 oignon
- 1 carotte, 1 branche de céleri
- poulet ou mouton coupés en petits morceaux (facultatif)
- 4 cs de t'chicha (grains d'orge grillée)
- 1/4 bouquet de persil
- 5 gousses d'ail
- huile d'olive La Tunisienne
- 1.5 cs de tomate concentrée
- 2 cc de sel
- 2 cc de piment moulu La Tunisienne
- 1/2 cc de poivre
- 1 cc de curcuma La Tunisienne
- 1 cc de tabel-karouia La Tunisienne

Préparation (45 minutes)

- Dans un fond d'huile d'olive, dans une grande marmite, mettre l'oignon haché menu, la viande, la tomate concentrée et les épices. Faire revenir à feu moyen pendant 2 minutes, puis mouiller avec 2l d'eau bien chaude. Laisser cuire à partir de l'ébullition pendant 45 minutes à couvert.
- Au bout de 15 minutes, ajouter l'orge. Puis 10 minutes après, ajouter la carotte épluchée, lavée et rapée grossièrement, ainsi que le céleri haché.
- 5 minutes avant la fin de la cuisson, ajouter l'ail écrasé et le persil haché.
- Savourer bien chaud, arrosé de quelques gouttes de citron. Bon appétit!

Boulettes aux 3 poivrons à la marocaine



Ingrédients

- 400g de viande hachée
- 2 cuil. à soupe de gruyère râpé
- 2 cuil. à soupe de chapelure
- 1 cuil. à café de cumin
- 1 cuil. à café de paprika
- 1 cuil. à soupe de persil haché
- Du sel et du poivre
- 3 poivrons (vert, jaune, rouge)
- De l'huile d'olive

Pour la sauce

- 5 tomates
- 1 oignon haché
- De l'huile d'olive
- 1 cuil. à café de paprika
- 1 cuil. à café de curcuma
- Sel, poivre

Préparation des boulettes:

dans un saladier, mettre la viande hachée, ● ajouter la chapelure et le fromage râpé puis les épices, verser un filet d'huile d'olive et bien mélanger.

- Former ensuite des boulettes et placer les au frais. (la chapelure et le fromage donnent un côté très moelleux à ces boulettes ;)
- Faire revenir l'oignon (haché ou coupé finement) dans un filet d'huile d'olive jusqu'à ce qu'il devienne translucide.
- Peler et épépiner les tomates, les râper puis ajouter le coulis obtenu avec l'oignon.
- Ajouter les épices, le sel et poivre et laisser mijoter 10 minutes.
- Ajouter ensuite un petit verre d'eau et porter à ébullition.
- Disposer les boulettes sur la sauce tomates couvrir et laisser cuire à feu doux, sans remuer jusqu'à cuisson complète (il faut compter environ 20 minutes à feu doux.
- Couper les poivrons en fines lamelles et les faire revenir dans un filet d'huile d'olive, à feu doux
- Ajouter un peu de sel, et mélanger de temps en temps (pendant environ 10 minutes - à feu doux-
- Disposer ces lamelles de poivrons à l'huile d'olive au dessus du plat et servir bien chaud !

Les carottes au cumin



Il faut :

- 500g de carottes
- 2 gousses d'ail
- 2 cuil. à soupe de coriandre
- 1 cuil. à café de cumin (ou un peu plus selon le goût)
- Un filet d'huile d'olive
- Sel, poivre

Les étapes

- Peler les carottes, les découper puis les faire cuire dans de l'eau bouillante salée ou à la vapeur
- Vérifier la cuisson, une fois les carottes devenues tendre, les égoutter Dans une poêle, verser un bon filet d'huile d'olive
- Ajouter les deux gousses d'ail écrasées, puis les carottes
- Ajouter ensuite le cumin, la coriandre, sel, poivre, mélanger Servir de préférence tiède

Mhalabi (mouhalabia)

Ingrédients

- 50 cl de lait
- 40g de maïzena
- 90g de sucre semoule
- 2 cuil. À soupe d'eau de fleur d'oranger
- Des pistaches grillées et concassés.

Les étapes

- Dans une casserole, verser 40 cl de lait, ajouter le sucre et l'eau de fleur d'oranger.
- Diluer la maïzena dans le reste de lait puis mélanger avec la préparation précédente.



- Mettre à chauffer sur feu doux en remuant constamment jusqu'à épaississement.
- Retirer du feu et verser la crème obtenue dans des ramequins.
- Mettre au réfrigérateur pendant 4 heures au minimum.
- Préparer un sirop à base de 2 cuil. à soupe d'eau + 2 cuil. à soupe d'eau de fleur d'oranger et 2 cuil. à soupe de sucre
- Laisser chauffer pendant 5 minutes jusqu'a l'obtention d'un sirop.
- Retirer du feu et laisser bien tiédir avant de le verser sur la mhalabia Remettre au frais et laisser bien refroidir avant de servir
- Parsemer de pistaches concassées et servir dans les ramequins ou démouler... (Ça se démoule facilement grâce au sirop qu'on a versé dessus)!

BOUQALA DU JOUR

jazo
3liya 3 choban...
l'awal kali mén sabék
khatém fi yadi... ou tani
kali mén sabék sénsla fi
ra9abti... ou talét kali
mén sabék om
l'wladi

UN ZOO NORMAND PRÉPARE DES SORBETS AU SANG POUR LES FÉLINS



LE ZOO DE JURQUES est paré pour affronter la canicule qui va s'abattre cette semaine sur toute la France. Les soigneurs de ce parc animalier situé dans le Calvados, en Basse-Normandie, ont confectionné des glaces originales pour leurs protégés, rapporte le site Tendance Ouest.

À chaque espèce son parfum personnalisé, en accord avec son régime alimentaire naturel : esquimaux aux fruits rouges et jus d'orange pour les primates, poisson pour les loutres et les manchots et sang et viande rouge pour les félins.

Ces sorbets sont conservés au congélateur, en attendant d'être distribués dès les premières grosses chaleurs cette semaine. L'heure du goûter glacé ne devrait guère tarder pour les animaux. Météo France annonce des températures allant jusqu'à 31 degrés Celsius dès mardi, ce qui est bien au-dessus des moyennes saisonnières de la région.

« Les glaces, ça leur fait du bien, et c'est aussi un enrichissement pour les animaux, qui pourront jouer avec les glaçons », explique Guillaume Ourry le responsable animalier du zoo. Pour se rafraîchir, les animaux pourront aussi plonger dans l'un des bassins du zoo.

IL BAT LE RECORD DU MONDE DE VITESSE D'UNE AUTO SUR DEUX ROUES



Un record original pour Terry Grant, un cascadeur britannique. Ce vendredi, l'homme a battu un record de vitesse en conduisant une voiture sur deux roues, dans le cadre du Goodwood Festival of Speed, rapporte le Telegraph (en anglais).

L'organisateur avait prévu six essais. Il ne lui en a fallu qu'un seul. Terry Grant a parcouru un mile (l'équivalent de 1,6 kilomètre) au volant d'un véhicule Nissan en deux petites minutes et dix secondes, soit 45 km/h de moyenne au compteur. Le conducteur n'en est pas à son premier exploit.

C'est lui qui détenait le précédent Guinness World Record établi en 2011, à deux minutes et 45 secondes. Le cascadeur est d'ailleurs un habitué des performances automobiles.

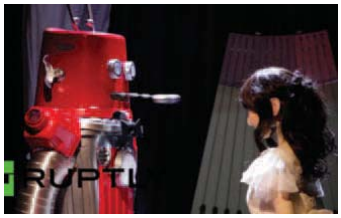
Un touriste tape sur l'épaule d'un garde de la reine et le regrette amèrement

NOTE POUR PLUS TARD: ne jamais toucher un garde de la reine d'Angleterre. Un touriste un peu trop farceur, dont la vidéo circule sur internet, a sans doute eu la peur de sa vie après s'y être risqué, près du château de Windsor.



Sur les images, l'homme commence par marcher à côté du garde, imperturbable et sans doute rompu à ce genre de plaisanterie. Puis, sans doute encouragé par la conduite stoïque du soldat au bonnet noir en poil d'ours, le touriste se risque à lui poser une main sur l'épaule en ricanant. Erreur fatale : le garde pointe soudain son fusil vers lui, en criant : « Get back from the Queen's Guard ! », « Ne t'approche pas d'un garde de la reine ! ». Puis il remet son fusil sur l'épaule et repart comme si de rien n'était. C'était une « réaction appropriée », a commenté un porte-parole du ministère de la Défense, après la diffusion de la vidéo, qui a précisé que suite à l'incident, un cordon avait été placé le long du chemin de patrouille pour maintenir les touristes à l'écart. « C'est regrettable qu'un membre du public manque ainsi de respect à un garde de la reine », a-t-il ajouté. L'internaute qui a posté la vidéo a simplement commenté, au sujet du touriste indélicat : « Quel imbécile ».

LE PREMIER MARIAGE ENTRE DEUX ROBOTS CÉLÉBRÉ AU JAPON



LE MARIAGE n'est pas interdit par les lois de la robotique d'Isaac Asimov. C'est donc en toute légalité que Frois et Yukirin ont pu se dire « oui », samedi à Tokyo, au Japon. Pour l'occasion, les deux machines portaient des tenues de circonstance, robe blanche, nœud papillon.

Ils ont même pu effectuer l'habituel baiser des mariés. Environ 100 personnes (réelles) étaient invitées pour célébrer l'heureuse union. Chacun ayant quand même déboursé l'équivalent de 81 dollars pour assister à « cet événement historique », rapporte le site RT. Les deux robots ont enfin aidé à couper le gâteau de mariage.

L'événement était organisé par le créateur Maywa Denki. On attend avec impatience la naissance du premier enfant.

Le saviez-vous

UNE FILLE ENLEVÉE EN ÉTHIOPIE A ÉTÉ SAUVÉE DE SES AGRESSEURS PAR 3 LIONS !



En 2005, une éthiopienne de 12 ans a été enlevée par un groupe de 7 hommes qui l'ont battue en essayant de lui faire accepter une de leurs propositions de mariage. A la surprise générale, 3 lions ont vu la jeune fille en difficulté, ils ont intervenu faisant fuir les assaillants, et étonnamment, ils ont gardé la fille jusqu'à ce qu'une équipe de secours survienne.

Dans un premier temps, l'équipe de sauvetage n'a pas su comment aborder la situation, mais apparemment, les lions ont reculé lentement devant les secours leur laissant la fille.

Une souris morte dans une baguette de pain



LA SOIRÉE d'anniversaire d'un jeune Girondin a été sérieusement compromise samedi. Pour les 18 ans de son fils, Ludivine avait acheté six baguettes de pain dans une boulangerie de Cenon, dans l'agglomération bordelaise, pour nourrir les amis de son fils, conviés à une soirée grillade dans la maison familiale, rapporte le quotidien Sud-Ouest.

Dans l'une des baguettes, les convives ont eu la désagréable surprise de découvrir une souris morte. Le rongeur s'était probablement introduit dans le pain avant que le boulanger ne l'enfourne. L'animal a dû succomber à la chaleur de la cuisson. «Cela a singulièrement gâché l'anniversaire de mon fils», s'est indignée la mère famille, citée par Sud-Ouest. Ecœurés, les invités ont finalement délocalisé le dîner au fast-food.

Diabète : un patch intelligent qui injecte de l'insuline

Des chercheurs ont testé avec succès sur des souris un patch intelligent capable de détecter une augmentation du sucre dans le sang et d'injecter de l'insuline sans aucune douleur, une invention prometteuse pour les millions de diabétiques dans le monde.



C'est un timbre transdermique de la taille d'une pièce d'un centime est recouvert d'une centaine de micro-aiguilles ayant chacune la taille d'un cil. Ces micro-aiguilles sont dotées de réservoirs microscopiques contenant des enzymes sensibles au glucose ainsi que de l'insuline, qui est diffusée si les niveaux de sucre détectés dans le sang sont trop élevés, expliquent les auteurs de cette invention, qui a fait l'objet d'une publication lundi dans les Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS). Ce timbre a pu abaisser pendant neuf heures le taux de glycémie chez des souris de laboratoire atteintes d'une forme équivalente de diabète 1 ou juvénile.

Davantage de tests et des essais cliniques sont nécessaires avant que ce timbre puisse être utilisé chez des malades mais cette avancée est très prometteuse, jugent ses inventeurs. « Nous avons conçu un timbre pour les diabétiques qui fonctionne rapidement, qui est simple à utiliser et qui est fabriqué avec des matériaux non toxiques et biocompatibles », explique Zhen Gu, professeur au département d'ingénierie biomédicale de l'université d'État de Caroline du Nord (UNC/NC State University), principal auteur de ces travaux. « Ce système peut être personnalisé pour prendre en compte le poids du malade et sa sensibilité à l'insuline », précise-t-il.

Le patch imite les cellules bêta et génère de l'insuline

Les malades souffrant de diabète de type 1 et ceux atteints d'une forme avancée de diabète adulte ou type 2 s'efforcent de maintenir des niveaux de glycémie sous contrôle avec des injections répétées d'insuline sous la peau, une procédure parfois douloureuse et imprécise.

« Injecter des doses inappropriées d'insuline peut provoquer des complications graves pouvant entraîner la cécité, des amputations de membres voire un coma diabétique ou la mort », relève le docteur John Buse, directeur du centre de traitement du diabète de l'université de Caroline du Nord, co-auteur de cette recherche.

Des chercheurs se sont efforcés d'éliminer ces risques d'erreur en créant un système en circuit fermé qui relie directement le mécanisme qui traque les niveaux de sucre sanguin et la pompe pour administrer l'insuline. Ce système comprend des capteurs et des pompes mécaniques avec des cathéters qui sont fixés sous la peau et doivent être remplacés après quelques jours.

Le concept du patch simule les générateurs naturels d'insuline de l'organisme, les cellules bêta du pancréas. Ces cellules agissent à la fois comme des usines et des entrepôts d'insuline. Elles servent aussi d'alarme quand le niveau du sucre dans le sang augmente excessivement et déclenchent alors la diffusion d'insuline.

Le diabète, le plus souvent adulte, affecte plus de 387 millions de personnes dans le monde, un nombre qui devrait augmenter fortement pour atteindre 592 millions d'ici 2035 et ce en raison de l'accroissement de la population en surpoids ou souffrant d'obésité.

Questions ? Réponses !

LES EFFETS THÉRAPEUTIQUES DE LA LAVANDE ?



Le parfum d'un lavandier est une invitation au voyage dans le bassin méditerranéen. Mais les fleurs de lavande sont surtout reconnues pour leurs vertus sédatives, digestives et anxiolytiques. En infusion ou ajoutées à l'eau du bain, elles permettront de lutter contre les bobos du quotidien.

Les propriétés de la lavande

La lavande renferme une huile essentielle riche en monoterpènes. Cette huile possède de puissantes propriétés antimicrobiennes et antiseptiques. Elle est surtout efficace par son action hypotensive et ses effets sédatifs agissant sur le système nerveux central.

Utilisation de la lavande

Sans la qualifier de remède miracle, la lavande est prescrite en infusion en cas de nervosité, de troubles du sommeil, pour combattre les manques d'appétit ou les problèmes intestinaux d'origine nerveuse. Macérée dans de l'alcool, en application locale, elle permet de lutter contre les infections cutanées et les piqûres d'insectes. Enfin, en balnéothérapie, elle agit sur les problèmes circulatoires.

Quels sont les poisons naturels les plus mortels au monde?

LA NATURE PRODUIT certains des poisons les plus dangereux qui soient pour l'Homme. Mais quels sont les plus mortels et où les trouve-t-on ? Découvrez la réponse dans ce top 5. La nature recèle bien des surprises et pas que des bonnes. Parmi les mauvaises, on trouve ainsi notamment les poisons les plus puissants du monde. En matière de défense, la nature a en effet été particulièrement inspirée. Alors que certaines espèces optent pour des armes physiques contre leurs prédateurs ou concurrents, d'autres préfèrent un moyen plus subtile.Ces espèces fabriquent ainsi des substances hautement toxiques même à petite dose. Un poison peut revêtir des formes variées et agir à différents niveaux mais le résultat est souvent le même : la mort du spécimen qui y est exposé. Alors quels sont les poisons naturels les plus puissants au monde ? Petit tour d'horizon de ces substances qui ne pardonnent pas.

- LES AMATOXINES Ces composés toxiques sont présents chez plusieurs espèces de champignons vénéneux parmi lesquelles l'Amanite phalloïde et l'Amanite vireuse. Ces deux dernières produisent d'ailleurs les amatoxines les plus mortelles qui soit. Il suffit respectivement de 0,1 et de 0,2 milligramme par kilogramme pour tuer le spécimen exposé, soit environ 7 milligrammes pour un homme moyen. Le mode d'action de ces toxines ? Cibler et détruire les cellules du foie et des reins. Mais ce qui fait leur dangerosité, c'est surtout que les symptômes n'apparaissent qu'entre 6 et 24 heures après l'ingestion.

- LA STRYCHNINE Cette substance toxique est contenue dans la noix vomique, fruit du Strychnos nux-vomica.



Quelque 2 milligrammes par kilogramme peuvent suffire pour que le poison soit fatal à celui qui l'ingère. La strychnine bloque les agents chimiques contrôlant les signaux nerveux transmis aux muscles entraînant ainsi d'intenses convulsions jusqu'à provoquer la mort. Une mort assez expéditive d'ailleurs, puisqu'il ne faut à la strychnine qu'une trentaine de minutes pour agir.

- LA RICINE Cette toxine mortelle est contenue dans les graines des plants de ricin. Originaires d'Afrique Centrale, ces derniers se sont répandus un peu partout dans le monde, là où le climat le permettait. La substance agit en s'attaquant à l'ARN et en bloquant la synthèse des protéines dans les cellules, ce qui conduit à leur mort. Une simple molécule de ricine est ainsi capable de détruire 1.500 ribosomes, les structures qui synthétisent les protéines, par minute. Moins d'un milligramme par kilogramme peut suffire à tuer un homme en quelques jours.

- LE CYANURE Les cyanures sont l'un des poisons les plus rapides au monde. Ils peuvent être produits par des bactéries, des algues mais aussi des plantes. Ils sont ainsi présents dans les noyaux de certains fruits, dans les pépins de pomme et les amandes. Le cyanure agit en se fixant sur les atomes de fer contenus dans l'hémoglobine et une enzyme appelée cytochrome oxydase. Il interfère ainsi dans l'utilisation du dioxygène, créant des problèmes respiratoires. Il suffit d'une dose de quelque 6 milligrammes par kilogramme pour que celui-ci soit mortel. Prise à haute dose, la vitamine B12 permet d'évacuer le cyanure de l'organisme infecté.

- LA TOXINE botulique La toxine botulique est le poison naturel le plus mortel au monde. Elle est produite par la bactérie Clostridium Botulinum qui se développe notamment dans des environnements peu oxygénés. La substance bactérienne provoque ce qu'on appelle le botulisme, et agit en bloquant les neurotransmetteurs qui contrôlent la contraction des muscles provoquant ainsi une paralysie. La toxine botulique est extrêmement dangereuse puisqu'il suffit d'un millionième de gramme seulement pour qu'elle soit mortelle. Dès lors, une tasse de thé pouvant contenir quelque 500 grammes de toxine botulique serait en mesure de tuer l'Humanité toute entière.Et les autres... Cette liste n'est toutefois pas exhaustive, car le venin de certains animaux, tels que les grenouilles ou serpents, pourraient assurément rejoindre le top de ces poisons à éviter coûte que coûte.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

VEND

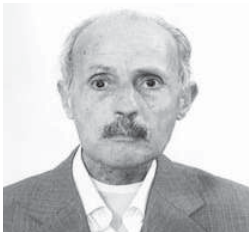
Vend 2 F3, l'un au niveau de Kouba – Djilali El-Yabès, au rez-de-chaussée et le deuxième au niveau de Birkhadem, au 3e étage, très bien aménagé (chauffage central et cuisine équipée).

Tél. (0553).50.92.45

PENSEE

01.07.2012 - 01.07. 2015
A la mémoire de mon défunt père

TARTAG KHALED



On dit souvent qu'une personne n'est pas morte tant que l'on évoque son nom.
Père, bien que tu sois décède il y a de cela trois ans, le 01 juillet 2012, un grand vide s'est installé en nous et surtout en ce mois de Ramadhan, tu n'es pas mort pour ton fils fawzi, didine, hind et ton petit fils mehdi, et je crois pour tous ceux qui t'aimaient et te chérissaient.
Il ne se passe pas un jour sans que l'on évoque ton nom.
Puisse-tu reposer en paix et que Dieu t'accueille auprès de lui en Son Vaste Paradis.
Ta femme, tes enfants et tous ceux qui t'ont connu et aimé pour toutes tes qualités, d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.. *Repose en paix papa.*

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons

Repose en Pais, Baba Laâziz.
Ton fils Fawzi



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES UMC DE L'EHU D'ORAN TRÈS SOLLICITÉS DURANT LA 1ÈRE SEMAINE DU RAMADHAN

LE SERVICE des Urgences médico-chirurgicales (UMC) de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran «1er Novembre» d'Oran a fait face, durant la première semaine du mois sacré, à une grande affluence de citoyens souffrant de problèmes liés principalement au jeûne et à la canicule, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement sanitaire.

Ainsi, quelque 263 admissions au service des UMC ont été enregistrées durant cette même période. Parmi ces cas figurent 15 victimes d'accident de la route, 12 cas de blessures à arme blanche et 8 cas de chute. «Ces cas sont en croissance flagrante», souligne l'équipe de ce service.

De son côté, le service des urgences médicales, conçu pour la prise en charge des cas de malades nécessitant uniquement une prise en charge médicamenteuse, a pris en charge 575 patients, depuis le début du mois sacré, ce qui représente "une importante augmentation" selon la même source.

Durant la première semaine de ramadhan, 440 cas d'intoxication ont été enregistrés par ce service, dont 74 cas pris en charge rien que pour la nuit du premier jour de Ramadhan, 47 cas liés à des problèmes cardiaques et 61 autres souffrant de diabète, ajoute-t-on.

URGENCES MÉDICALES DU CHU MUSTAPHA PACHA EN CE MOIS DE RAMADHAN

Plusieurs cas similaires admis après la rupture du jeûne

LES URGENCES médicales du CHU Mustapha Pacha accueillent depuis le début du mois de Ramadhan plusieurs "cas similaires" peu après la rupture du jeûne (el iftar), liés en majorité à de mauvaises habitudes alimentaires, a indiqué le Pr Salmi Amine, chef de l'Unité d'hospitalisation de courte durée.



Plusieurs cas présentant les mêmes symptômes sont admis aux urgences médicales, peu après la rupture du jeûne, a indiqué le Pr Salmi, précisant que la majorité de ces cas étaient dus à de mauvaises habitudes alimentaires.

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de malades chroniques, notamment des diabétiques et des hypertendus qui s'obstinent à observer le jeûne, en dépit de la mise en garde de leurs médecins traitant et parfois même sans avis médical.

Il a ajouté que "certains malades, notamment les personnes âgées ne s'en tiennent pas aux recommandations de leurs médecins lorsque ces derniers leur interdisent de jeûner". Selon le spécialiste, même si les malades chroniques sont autorisés par leurs médecins à jeûner, "ils sont néanmoins tenus de respecter les recommandations pour éviter d'éventuelles complications qui pourraient être préjudiciables pour leur santé".

Il a, dans ce sens, cité l'admission de plusieurs cas, en majorité des diabétiques et des hypertendus, durant les 10 premiers jours du mois sacré. Contrairement à la période qui suit immédiatement la rupture du jeûne, une faible affluence est observée durant la matinée, en particulier de citoyennes victimes d'accidents.

Revenant à l'impact de la hausse des températures en ce mois de jeûne, le spécialiste a indiqué que 10 malades avaient été admis dimanche aux urgences médicales pour surmenage et grande fatigue, notamment des personnes âgées et des diabétiques.

Il a indiqué que ces cas ont été admis aux urgences entre 12 heures et 17 heures. Se plaignant de maux de tête et de grande fatigue, ces malades ont reçu les soins nécessaires et quitté l'hôpital le même jour.

Les urgentistes "prévoyaient" un nombre important de personnes victimes de malaise du fait de hausse importante des températures durant la deuxième semaine du mois de ramadhan. Dix cas seulement ont été admis, ce qui dénote du respect des recommandations des parties concernées par les citoyens.

La même source a rappelé les recommandations à suivre en pareille période pour éviter toutes complications, notamment l'insolation pour les personnes âgées et les enfants les appelant à éviter de sortir de la maison la matinée et l'après midi jusqu'à 5 heures, sauf en cas de nécessité.

Elle a appelé également à éviter les travaux nécessitant un grand effort physique durant cette période recommandant aux personnes souffrant de maladies chroniques de respecter les conseils du médecin traitant et même rompre le jeûne si leur état de santé ne leur permet pas de jeûner.

APPEL POUR UN DON DE PLAQUETTES DE SANG

Le petit Gharbia Sif Islam doit subir une greffe de la moelle au centre Pierre et Marie Curie, hôpital Mustapha, à Alger. Un appel pour un don de plaquettes de sang est lancé aux âmes charitables pour aider le petit Sif Islam à guérir et reprendre une vie normale.

Prière s'adresser au service GMO, CPMC, hôpital Mustapha, Alger

Services des urgences: coordination et implication des polycliniques pour réduire la surcharge

DES RESPONSABLES de CHU à Alger ont appelé à la de coordination entre les structures hospitalières et à l'implication des polycliniques afin de réduire la surcharge enregistrée dans les services des urgences médicales notamment après le Ftour.

Le chef de service des urgences et de la réanimation au CHU Mustapha Pacha, le Pr. Amine Salmi a souligné la nécessité d'une coordination entre les établissements hospitaliers en matière de gestion des urgences médicales pendant le mois du ramadhan.

Le Pr. Salmi dont le service accueille prés de 500 cas par jour, a affirmé que tous les malades sont pris en charge même, aucun cas n'est négligé même s'il n'y a pas assez de lits, rappelant que «la qualité des prestations du service des urgences dépend des conditions de travail».

Il a rappelé certaines situations difficiles auxquelles est confronté le corps médical pendant le mois de ramadhan comme la prise en charge des malades chroniques notamment les diabétiques qui tiennent à jeûner, ce qui de toute évidence, leur cause des complications.

S'agissant des agressions contre le personnel médical en ce mois de jeune, le Pr. Salmi a fait remarquer que ce phénomène a enregistré un léger recul durant la première semaine de ramadhan par rapport à la même période de l'année dernière.

Le personnel médical de l'Hôpital Zemirli fait l'objet d'agressions quasi-quotidiennes par des citoyens affluant aux urgences médicales et chirurgicales, a assuré le directeur général de l'hôpital Mohamed Djemii.

M. Djemaii a précisé que l'hôpital Zemirli était le seul établissement public da santé de proximité (EPSP) qui prend en charge les urgences médicales et chirurgicales 24h sur 24h au niveau de la capitale et de la banlieue Est, ajoutant qu'en dépit des prestations dispensées, son personnel est quotidiennement confronté à des agressions notamment par les proches des malades.

Cet EPSP qui assure la chirurgie traumatologique



accueille en moyenne 300 cas par jour et souvent, précise le même responsable, le malade est accompagné par une dizaine de personnes ce qui provoque un chahut dans le service et entrave la bonne marche de ce dernier.

Le responsable du service des activités sanitaires de l'hôpital, le Dr Mourad Ounani a déclaré que bien que disposant de tous les moyens humains, matériels et techniques, cette structure subit les comportements violents de certains citoyens ce qui entrave son bon fonctionnement, une situation qui n'est pas pour s'améliorer pendant le mois sacré. Le chef de service des urgences médicales au CHU Mohamed Debaghine (ex-Maillot) le Pr. Ahmed Ait Slimane a souligné pour sa part la nécessité de renforcer la coordination entre les structures et les établissements sanitaires pour alléger la pression sur les personnels de la santé publique, tout en appelant à la création d'une instance de régulation pour la gestion des urgences médicales qui sera confiée aux services des urgences.

Le Pr Aït Slimane a insisté sur la nécessité d'une révision de l'organisation actuelle à travers l'aménagement des urgences en les dotant des moyens techniques et humains nécessaires d'autant que les services des urgences de l'hôpital accueillent quotidiennement prés de 400 cas.

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière avait affirmé au début du mois de ramadhan que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux "véritables" urgences et ne doivent, en aucun cas, devenir des centres de consultation "à froid" ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité.

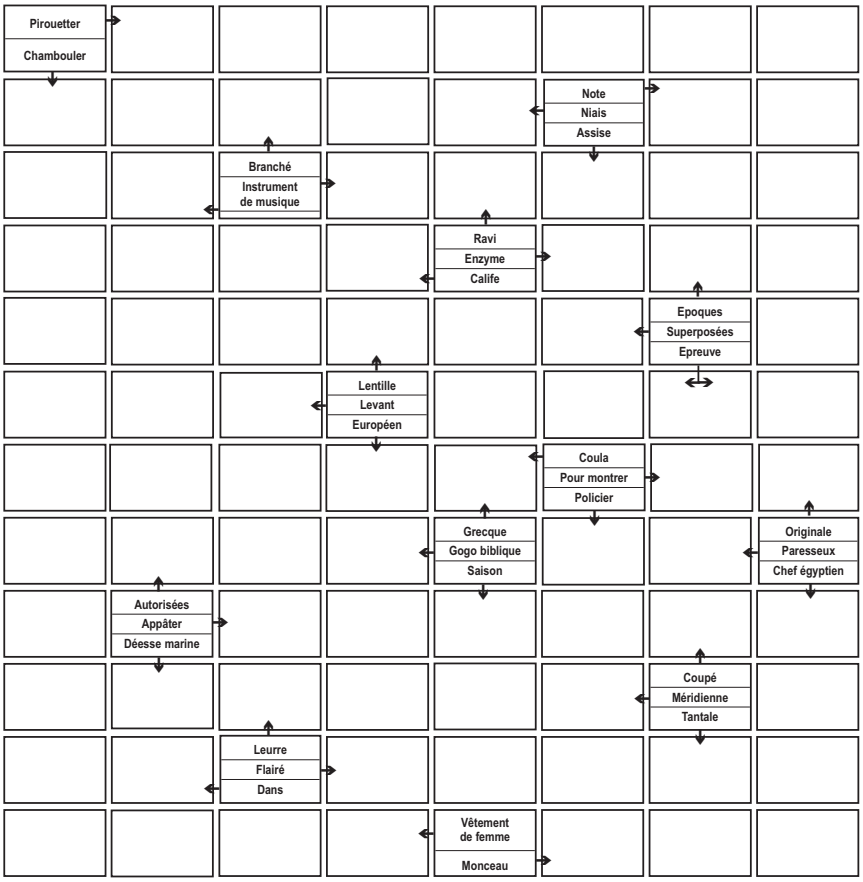
"Face à l'afflux que connaissent les services des urgences des hôpitaux du pays après la rupture du jeûne et après avoir expertisé les principaux motifs de consultation, le ministère rappelle que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux véritables urgences et ne doivent en aucun cas devenir des centres de consultation à froid ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité", avait précise la même source.

Selon le ministère, "80% des cas qui se présentent aux urgences des hôpitaux ne sont pas des urgences nécessitant une prise en charge hospitalière".

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf, avait annoncé jeudi le lancement d'une campagne de sensibilisation pour convaincre les citoyens de se rendre dans les polycliniques en cas de petites urgences pour alléger la pression sur le service des urgences des CHU.

Le citoyen bénéficiera dans ces polycliniques des mêmes prestations sanitaires fournies par les CHU, avait précisé le ministre soulignant la nécessité de convaincre le citoyen que les services présentés par les CHU en cas de petites urgences sont les mêmes que ceux dispensés dans les polycliniques.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

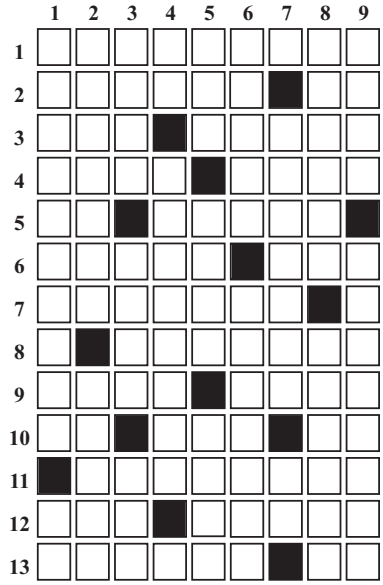
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT
1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

VERTICALEMENT
1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

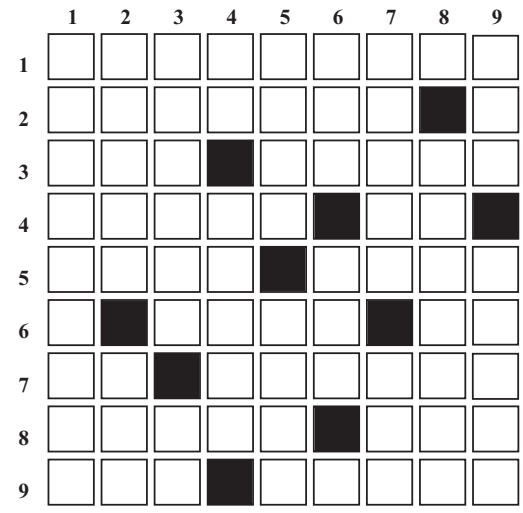
SOLUTION N° 1767

HORIZONTALEMENT
ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT
VEDETTES - EPIA
AGI - AISANCE - V
RASOIRS - AHURI
IL - UN - ACRE - EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN - PIS
LIE - HI - SEUIL - LOUBARDS - SUIE
ENFUI - OEDEMES

VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT
1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT
1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

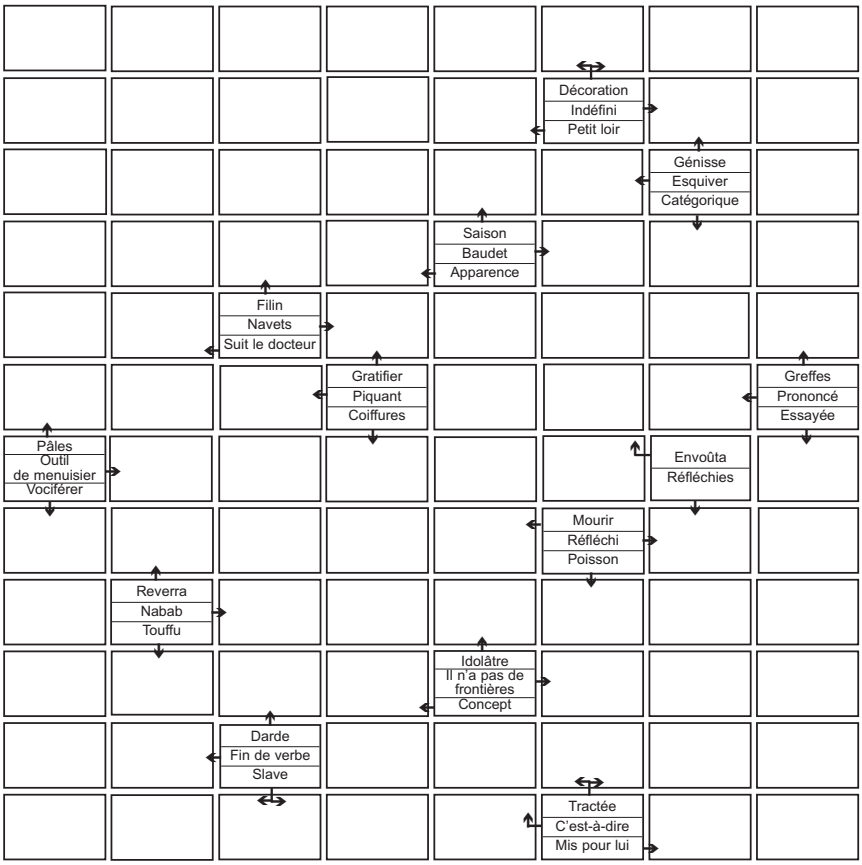
2			7		9			
	1						3	
5					2		4	1
	7		2		8			4
								6
				9	5			
7					4	2		
							6	
		1	6	3				5



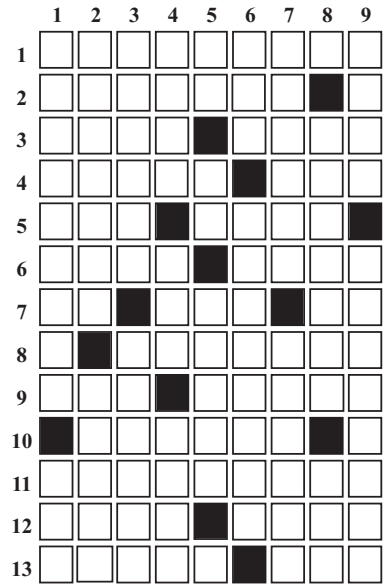
Solutions

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1474



Mots croisés 9/13 n° 1474



HORIZONTALEMENT

1. Retrouvée – 2. Imbibe abondamment – 3. Bienheureux et paisible – Paradis – 4. La première venue – Principe moteur – 5. Pronom sujet – Souillé – 6. Caleçon court – Etat d'Afrique – 7. Pronom – Filou d'hôtel – Pouffé – 8. Petits porte-monnaie – 9. Poisson de la Méditerranée – Consignée – 10. Curieux – 11. Le soldat y va en temps de guerre – 12. Partie de cruche – Tombé – 13. Unité de bûcheron – Compétition sportive.

VERTICALEMENT

1. Dépréciés – Histoire exemplaire – 2. Elle fait partie de l'essaim – Joueur de la ligne d'attaque – 3. Paralysé par un sentiment violent – Pinceau de peintre – 4. Honore les seins – Plus fort qu'un amateur – Fleuve belge – 5. Cours primaire – Préposition savante – Composée à fleurs jaunes – 6. Salut de gladiateur – Rassemble – 7. Engin sur flotteurs – Rigoureux – 8. Partie d'un pays – Avant khi – 9. Fleuve d'Irlande – Il tend ses filets.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1473

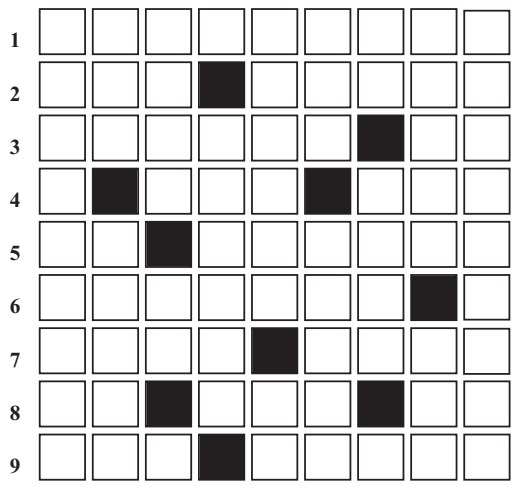
Horizontalement

– TARDERA
LESSE – AN
AI – VRAIE
PNEU – VET
ATTELA – H
LEI – ARCS
IRRADIE –
S – APRETE
SE – IE – ON
AMIS – PIF
DUO – PUNI
ESSOR – EN

Verticalement

– LAPALISSADE
TEINTER – EMUS
AS – ETIRA – IOS
REVUE – APIS – O
DER – LADRE – PR
E – AVARIE – PU –
RAIE – CETOINE
ANETHS – ENFIN

Mots croisés 9/9 n° 1474



SOLUTION N° 1473

Horizontalement

OBSESSION
LACUNE – PI
ILI – ORSEC
V – EMBUE – H
ENNA – MIME
R – CRASSES
AMER – MU –
IE – APPERT
ETC – ESSES

Verticalement

OLIVERAIE
BAL – N – MET
SCIENCE – C
EU – MARRA –
SNOB – ASPE
SERUMS – PS
I – SEISMES
OPE – MEURE
NICHES – TS

Horizontalement

1. Amenés de force – 2. Transpira – Galette légère – 3. Discernée – Ville de fouilles – 4. Assassiné – Clameur – 5. Sur une borne – Percée – 6. Remonte-pente – 7. Instrument à mâchoires – Talents – 8. Soudure – Genre musical – Pour appeler – 9. Piquant – Enjeux.

Verticalement

1. Débroussaillées – Telle Eve – Propre – 3. Tellement – Diapason – 4. Parrain – 5. Alliages durs – La matinée – 6. Colère – Ruminant du Zaïre – 7. Apparu – Maroquin – 8. Dessin achevé – Infusion – 9. Graves.

SOLUTION N° 1473

Horizontalement

INTERCEDE
RUADE – TER
RIRE – SAPE
E – ANNULE –
DAM – IRENE
USANTE – DO
CI – URSS – L
TETEATETE
I – ESTIME –
BAS – EMIRS
LITS – ESSE
EMEUTE – ET
SARCASMES

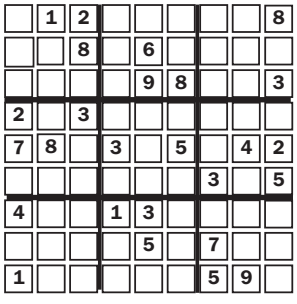
Verticalement

IRREDUCTIBLES
NUI – ASIE – AIMA
TARAMA – TESTER
EDEN – NUES – SUC
RE – NITRATE – TA
C – SURESTIMEES
ETALE – SEMIS – M
DEPEND – TERSEE
ERE – EOLE – SETS

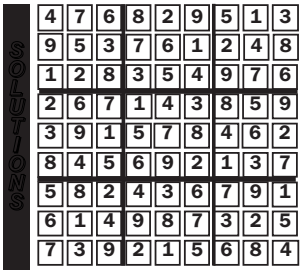
SODUKU 203

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



SOLUTION



COMMENT EMPÊCHER TOUT DÉBAT SUR ISRAËL



par Lawrence Davidson*

«Toute personne qui ose critiquer la façon dont Israël traite les Palestiniens sait à quoi s'attendre : des accusations d'être ‹anti-Israël› ou ‹antisémite›. Dans les principaux cercles universitaires et politiques, le sujet peut être particulièrement toxique lorsque les fanatisés ‹pro-Israël› font tout ce qu'ils peuvent pour bloquer le moindre débat.»

Voici la situation : la menace d'une protestation publique agressive contre ceux qui se rassemblent pour critiquer et dénoncer l'attitude d'Israël est devenu une excuse pour empêcher ces rassemblements. Le dernier exemple de cette tactique, qui n'est autre qu'une forme déguisée de chantage pour imposer une censure, a eut lieu récemment ce mois-ci à l'Université de Southampton au Royaume-Uni.

Une conférence internationale ayant pour titre L'État d'Israël et les lois internationales : légitimité, responsabilité and exceptionnalisme était prévue du 17 au 19 avril 2015 à l'Université de Southampton. Le but étant de rassembler les avocats et spécialistes afin d'examiner les bases légales qui ont servi à former l'établissement de l'État d'Israël ainsi que les raisons rationnelles (ou non) de leur façon historique de traiter le peuple palestinien.

Les participants à la conférence devant inclure aussi bien les critiques de la politique menée par Israël, que ceux qui auraient représenté la défense des pratiques israéliennes. Cette conférence avait été planifiée depuis plus d'un an, et pourtant, quelques jours avant son ouverture, l'Université de Southampton a annoncé qu'elle ne permettrait pas un tel rassemblement sur son campus à cause des risques pour la sécurité et l'ordre public. Ceci étant dû aux protestations qui ne manqueraient pas de s'élever contre la conférence.

D'où venaient ces risques? Ils ont pour origine les sionistes et leurs alliés. Plus spécifiquement, les « Amis d'Israël du Sussex » (Sussex Friends of Israël) étaient prêts à rassembler l'équivalent de 300 contestataires. De plus, il y avait de bonnes chances pour qu'il y ait aussi un petit nombre de membres de la Ligue de défense anglaise, qui sont anti-musulmans, pro-Israël et potentiellement violents.

L'argumentation sioniste était on ne peut plus agressive et chargée émotionnellement. La conférence était décrite comme étant un rassemblement de gens haïssant Israël, un ralliement de bigots, un attroupement d'orateurs toxiques, et un carnaval d'anti-Israéliens. Il ne fait aucune différence, pour ces idéologistes fanatisés que ce qui était réellement planifié n'était qu'une simple investigation de schémas de conduite historique sur fond de normes légales, reconnues internationalement.

Bien que l'énergie émotionnelle négative ait été d'un niveau important, le réel danger émanant des contestataires aurait été plutôt minime, et la police locale se déclarait elle-même prête et parfaitement capable de gérer une telle situation. Malgré cela, plutôt que d'agir résolument contre ceux qui menaçaient la libre expression, l'université a simplement choisi de céder.

Elle a essentiellement été effrayée, non seulement à partir de menaces de violences exagérées mais, comme cela semble être toujours le cas, à partir de l'extrême colère d'un petit nombre de donateurs financiers qui ont menacé de stopper tout soutien à l'institution s'ils persistaient dans leur intention de mettre en place un forum pour un débat libre, sur des sujets mettant à jour les écarts d'Israël. L'Université de Southampton s'est essentiellement soumise aux chantages de censeurs sionistes.

Chacun peut spéculer sur les réactions engendrées si la situation avait été inversée. C'est-à-dire si des contestataires pro-palestiniens avaient soutenu qu'il y avait un risque à la sécurité et à l'ordre public lors d'une conférence sioniste sur les pratiques d'Israël. L'Armée aurait été appelée avant même qu'une telle conférence soit annulée.

LA TACTIQUE COURANTE

Ce n'est pas la première fois que cette sorte de scénario est mis en place. Déjà en 2001, le président de l'Université du Sud de la Floride, Judy Genshaft, avait forcé le Dr Sami Al-Arian, alors membre de la faculté, de rester à l'écart du campus à la suite d'une campagne de calomnies de la part des médias ainsi que des menaces proférées par les sionistes à son encontre.

Tout cela du fait qu'il avait oralement soutenu les droits des Palestiniens. Dans ce cas aussi l'administration d'une université avait cédé aux chantages d'idéologistes fanatisés. Dans le processus, elle a abandonné les principes de la liberté d'expression en permettant à une certaine censure de prévaloir suite à des menaces de perturbations.

Il y a d'autres faits douteux qui pourraient avoir amené, sous une forme plus discrète, les mêmes pressions de censures. Par exemple, en mars, cet écrivain qui était invité à s'exprimer devant la prestigieuse Oxford Union à Londres sur un sujet qui devait débattre, en partie, de la politique extérieure des USA et de son soutien à l'égard d'Israël. En moins de cinq jours l'invitation était retirée.

Le prétexte d'un trop grand nombre de conférences et d'un problème d'organisation, comme cause du retrait, tel qu'invoquée par l'Oxford Union, est mis en doute. Bien qu'il ne soit pas possible d'affirmer que ce retournement soit dû à des pressions exercées par les sionistes, l'atmosphère du moment, alourdie par les efforts agressifs des sionistes pour éloigner toute critique d'Israël et de ses alliés, apporte sur ce fait une certaine suspicion.

Ce qui est en train de se passer ici n'est pas seulement la censure de ceux qui critiquent Israël, mais le travail de sabotage de l'application de la loi, particulièrement la loi internationale. Le plus ironique étant que ces textes de loi ont principalement été établis suite aux exactions sauvages opérées sur les Juifs d'Europe, entre autres, durant la Deuxième Guerre mondiale.

Cependant, l'élément sioniste parmi les juifs (ne pas faire d'amalgame avec tous les juifs) a décidé que leur futur État sioniste ne peut se réaliser avec le support des lois, mais seulement à travers un processus impérial de colonisation. Ils ont poursuivi cet objectif juste à un moment où aussi bien l'impérialisme que le colonialisme n'étaient plus dans l'air du temps et que les empires européens s'écroulaient.

Si bien qu'au moment même où ils réussissaient à établir l'État d'Israël, le sionisme était déjà un anachronisme – une idéologie qui ne pouvait se prévaloir que de politiques d'agressions racistes, au milieu d'un monde qui essayait de rendre ces deux conduites hors la loi.

Que le sionisme ait, à ce jour, atteint ses objectifs, est largement dû au fait qu'il a pu réaliser un statut d'exception en Occident, lui permettant d'échapper aux règles de la loi. En d'autres termes, Israël s'est transformé en un État voyou, protégé par les pouvoirs occidentaux, plus particulièrement par les États-Unis.

Israël a atteint ce statut d'exception au travers de deux processus : d'abord la corruption des politiciens par les sionistes des Etats occidentaux et ensuite par l'exploitation de leur peur du monde arabe et de l'islam.

Les sionistes se plaignent toujours du fait qu'Israël est montré du doigt. Par exemple, une des excuses utilisées pour attaquer la conférence de Southampton a été celle-ci : «Aucune conférence universitaire sur le Pakistan qui, comme nous le savons, a été créé juste un an avant Israël, ne tournerait uniquement autour de la question de savoir s'il aurait dû être créé ou non et comment y mettre fin.»

En mettant de côté cette description simpliste, et donc déformée, de la conférence de Southampton, la comparaison avec le Pakistan n'a pas sa place ici. Le Pakistan a été créé dans le processus d'une démarche de décolonisation. Israël a été créé en défi d'une telle démarche. L'idéologie sioniste, comme toute pensée dogmatique, fini par distordre l'histoire selon ses intérêts propres.

En fait, tant qu'Israël insiste sur l'aspect d'être un État juif plutôt qu'un État démocratique comprenant tout ses citoyens, il est condamné à prendre le chemin de l'apartheid. Et il ne peut se tirer de cet état de fait avec succès qu'en maintenant un statut d'exception – statut qui le place au-dessus des lois internationales.

La conférence de Southampton aurait exposé cette situation d'une façon sobre et factuelle – de telle sorte qu'il aurait été difficile à toute personne douée d'une intelligence normale d'en douter. C'est la raison pour laquelle les sionistes ont eu recours à toutes ces méthodes pour la faire annuler.

*Lawrence Davidson est professeur d'histoire à la West Chester University en Pennsylvanie. Il est l'auteur de Foreign Policy Inc.: Privatizing America's National Interest; America's Palestine : Popular and Official Perceptions

USM BLIDA/ APRÈS UNE PETITE EXPÉRIENCE DE SIX MOIS AU SOUDAN

Hakim Sbaa de retour à l'USM Blida

Après son retour parmi les grands de la Ligue Mobilis Une de football, l'USM Blida continue son recrutement. Dans le domaine technique et après avoir recruté l'entraineur Benchadli, voilà que l'équipe dirigeante obtient l'un, si ce n'est l'unique entraîneur des gardiens de but, Hakim Sbaâ.



Il faut rappeler que ce n'est qu'un retour au bercail puisqu'il est natif de Blida et a évolué au sein du Sporting et l'USMB. Diplômé en master en méthodologie des entraînements des gardiens de but en Espagne, il est également Instructeur formateur des entraîneurs de gardien de but à la Fédération espagnole de football. Contacté par nos soins, l'enfant du club nous déclara, «Etant enfant du club je suis très content de revenir en tant que technicien cette fois-ci. Et je promets de mettre toute l'expérience que j'ai acquise et qui est en ma possession au service de mon équipe. Je travaillerai de toute mon énergie et je ne vois pas pourquoi on ne décrochera pas un titre pour l'USMB». De retour au pays, Hakim Sbaa est enrôlé par l'Entente de Sétif en 2011/2012, puis par la JSM Béjaïa en 2012/2013 avant de retourner à Sétif en 2013/2014 et enfin au CSC et au Merikh soudanais en 2014/2015. Durant son exercice de fonction d'entraîneur des gardiens de but, Hakim Sbaâ a toujours gagné des trophées. Durant son premier passage à Sétif, il remporta le championnat et la Coupe d'Algérie avec Ouled Aïn El Fouara. Avec la JSMB il a participé à la Coupe de la Caf. Après son retour à Sétif, il décrocha avec cette dernière la Champion'sLeague. Pour conclure, ce grand entraîneur des gardiens a laissé son club, le Merikh soudanais, qualifié aux poules de la Champion'sLeague africaine et cela à peine après avoir passé 6 mois au Soudan. Questionné sur les gardiens qu'il aura à entraîner cette saison, Sbaa nous confia : «Je ne crois qu'au travail et seul le travail paye. Le gardien de but est un élément très important dans l'échiquier d'une équipe et pour cela il doit travailler plus que les autres joueurs. Mais je peux vous confirmer que les deux gardiens qui sont sous ma coupole, Litim et Ouadah, sont de bons gardiens ». Quant aux gardiens qu'il a pu avoir sous sa coupe, ils ont tous été sélectionnés en équipe nationale. A commencer par Khedaïria de l'Entente de Sétif, Si Mohamed Cedric de la JSMB, et enfin les 2 gardiens du Merikh qui sont sélectionnés en équipe nationale soudanaise et le jeune Ougandais qui vient d'être appelé en sélection soudanaise. C'est dire le travail titanesque réalisé par le jeune Hakim Sbaâ qui peut prétendre à de belles promotions. Pourquoi pas une place parmi le staff technique des Verts. Il faudra juste persévérer dans la besogne et croire à fond dans ses qualités de formateur. **Yazid B.**

COPA AMERICA 2015 :

Le Chili en finale de sa «Copa»

LA «ROJA» tient son billet pour la finale de « sa » Copa 2015. Il ne reste plus qu'un match à remporter, samedi contre l'Argentine ou le Paraguay, à l'équipe de Jorge Sampaoli pour rentrer dans l'histoire après quatre finales perdues depuis la création de l'épreuve en 1916.La logique a été respectée pour le Chili qui, depuis le début du tournoi, est l'équipe qui a fait la plus forte impression avec quatre victoires en cinq matches et 13 buts marqués. Mais le Pérou, équipe-surprise du dernier carré, a failli transformer cette 77e édition du sulfureux «clasico du Pacifique» en cauchemar. Dès la 9e minute, Jefferson Farfan a fait trembler les 45.000 spectateurs de l'Estadio Nacional: sa sa tête sur un centre de Paolo Guerrero percutait le montant droit du but chilien. La défense chilienne, privée de Gonzalo Jara, suspendu deux matches pour avoir mis un doigt dans les fesses d'Edinson Cavani en quart de finale, a souffert face à la puissance et la rapidité du duo Guerrero/Farfan. A la 17e minute, Guerrero s'est joué de deux défenseurs et a trouvé en retrait son capitaine Carlos Lobaton dont la frappe a frôlé le but de Pedro Gallese. Le tournant du match est survenu à la 20e minute avec l'exclusion de Carlos Zambrano qui, en dégageant son camp et emporté dans son élan, a donné un coup de pied dans le dos de Charles Aranguiz. Le défenseur péruvien de Francfort s'était déjà signalé à deux reprises: une altercation dès la 3e minute avec Arturo Vidal et un avertissement trois minutes plus tard pour un tacle dangereux. Réduit à dix, le Pérou a plié: Jorge Valdivia s'est offert la première occasion dangereuse à la 28e minute, puis à la 34e minute, le milieu offensif de Palmeiras a décalé Alexis Sanchez qui a impeccablement centré pour Vargas dont la reprise à bout portant était détournée de justesse par un défenseur. Le Chili a concrétisé sa domination à trois minutes du terme de la première période sur un nouveau centre de Sanchez qui percutait le montant gauche du but péruvien: malgré deux défenseurs et un dribble raté, Vargas trompait Gallese. Au retour des vestiaires, le Pérou a fait passer un sale quart d'heure à des Chiliens complétement décontenancés face à l'agressivité de leurs adversaires. A la 60e minute, le Pérou a logiquement égalisé: sur un contre rapidement mené, Gary Medel, à la lutte avec André Carrillo, a propulsé dans son propre but un centre de Christian Ramos. Mais il n'aura fallu que trois minutes au Chili pour reprendre l'avantage grâce à une frappe limpide de Vargas de 20 m qui a surpris Gallese. Avec l'entrée de son emblématique buteur Claudio Pizarro, la « Blanquirroja » a jeté ses dernières forces dans la bataille, mais n'a pas réussi à revenir au score. «On a livré un bon match, surtout quand on pense qu'on était un de moins qu'eux.

On s'est battu jusqu'au bout,» a apprécié Guerrero. «Mais beaucoup de décisions de l'arbitre m'ont surpris: leur premier but était par exemple hors-jeu,» a-t-il regretté. Alors que des milliers de supporteurs descendaient dans les rues de Santiago crier leur joie, le sélectionneur Jorge Sampaoli rêvait à haute voix: « Atteindre la finale de cette Copa à domicile était à la fois un rêve et une obligation. Maintenant, nous avons un nouveau rêve, celui de remporter le titre ».

DÉCÈS DE L'ANCIEN BOXEUR INTERNATIONAL MOHAMED MISSOURI

L'EX-BOXEUR de l'équipe nationale algérienne des années 1960-1970, Mohamed Missouri, est décédé lundi à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de boxe (FAB).Le défunt a été inhumé mardi après la prière du Dohr au cimetière de Garidi à Alger. Né en 1947 à Thénia (Boumerdès), Missouri fut une grande figure du sport national. Il a honoré l'Algérie lors des différents rendez-vous internationaux, notamment grâce à ses médailles d'or lors des Jeux méditerranéens de 1975 et des Jeux africains de 1978 à Alger. Le regretté a embrassé également une carrière d'entraîneur, pendant 25 ans, conduisant, notamment l'équipe de la Gendarmerie nationale. Il était l'auteur de plusieurs ouvrages sur la boxe et l'histoire du noble art en Algérie et à travers le monde.

JORRGE LEEKENS PRESSENTI À LA BARRE TECHNIQUE DE L'USM ALGER

L'ENTRAÎNEUR Belge Jorge Leekens, pressenti pour prendre les commandes de l'USM Alger après son départ de la sélection de Tunisie, ne rendra pas sa réponse aux dirigeants du club de Ligue 1 algérienne de football avant le 15 juillet prochain, indique son conseiller Nacyme Besbas, ajoutant que le technicien belge souhaite plutôt diriger une sélection. "Des discussions oui, mais pas de réponse avant le 15 juillet", précise le conseiller de l'ancien sélectionneur de l'Algérie au site spécialisé ''La Gazette du Fennec". Dans l'entourage de l'USMA, on a annoncé qu'un accord a été trouvé avec Leekens pour succéder à l'Allemand, Otto Pfister, démis de ses fonctions avant deux journées de la fin du championnat de l'exercice précédent.

HANDISPORT : LA FAH HONORE DES ATHLÈTES DES DIFFÉRENTES SÉLECTIONS NATIONALES

LA FÉDÉRATION algérienne handisport (FAH) organise une cérémonie de remise des distinctions aux athlètes internationaux de différentes disciplines vendredi 3 juillet à partir de 21h00 à l'hôtel Hilton d'Alger. Organisée sous l'égide du ministère de Solidarité nationale, la cérémonie qui se veut une tradition, concernera cette fois-ci, les athlètes médaillés des derniers Jeux Mondiaux pour visuels, tenus à Séoul en Corée du Sud, ainsi que les joueurs de la sélection masculine de goalball qui avait pris part au dernier championnat arabe de la discipline à Amman en Jordanie. Aux Jeux Mondiaux de Corée du Sud, la participation algérienne a été plus que satisfaisante, avec une moisson de sept médailles (4or, 1 argent et 2 bronze) remportées dans deux disciplines (athlétisme et judo) et une 11è place sur 43 pays classés sur les 58 présents. L'Algérie avait aussi pris part à ces jeux en Goalball féminin. Les consécrations en vermeil ont été l'œuvre du sprinteur Abdelatif Baka (1500m et 800m T13), Lynda Hamri (Longueur/T12) et le judoka Mouloud Noura (-60 kg). Tandis que l'unique médaille d'argent a été remportée par le sauteur Bentria Firass au Triple saut (T11), en plus d'une médaille de bronze à la Longueur. La dernière médaille de couleur bronze est revenue au judoka Mehdi Meskine (-73kg).

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5205 - MERCREDI 14 RAMADHAN 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	MAX	MIN
Alger	37°	15°
Oran	36°	16°
Constantine	35°	14°
Ouargla	48°	15°

Télévision

16h30 : Debber Ou Habber
17h00 : Les Savants du Monde
19h00 : Sahtek Fi Ramdan
19h15 : Kelma wa Hikma
19h30 : Nafes Djadid
19h55 : Nafahat Essamaa
20h15 : TEST DE VERITE
20h30 : SITCOM « Koul Youm Hkaya »
21H00 : H'NA HAGDA
H'na Hagda est un mini sitcom décliné d'un pod cast qui met en scéne MISTER X



interprétant plusieurs personnages atypiques. Dans chaque épisode MISTER X aborde un thème lié au ramadan aux algériens.
21h15 : Hna Fi Hna
1h30 : EL 3AHD

13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00
19h30 : camera cachée: H'ana fi H'ana
19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20H50 : HUMOUR : CERCALA



21h05 : camera cachée wassa balek
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : emission lamat ramdhan
23h30 : Film
01h00 : emission rihat zaman
01h30 : Journal télévisé
02h00 : feuilleton religieux : redjal el fourqan

ANNONCE
DISPONIBLE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. EDITION CELINE
TÉMOIGNAGE & DOCUMENT
MONTASSER ALDE'EMEH
POURQUOI NOUS SOMMES TOUS DES DJIHADISTES
JOURDAN LA BOÎTE À PANDORE
CELINE
-UN LIVRE TEMOIGNAGE VECU DE L'INTERIEUR DE DAECH-

11h00 : feuilleton houb fi qafasse min dhahab
12h00 : documentaire kayefa souniaat
12h20 : programme religieux El siradje el mounir
12h30 : documentaire : moudoun wa bouldane
13h00 : Journal télévisé edition du 13h00
13h30 : feuilleton arabe: Bint el chahbander
15h00 : El dourousse el mouhamadia
15h45 : moutaat el maida
16h20 : sit-com: oualid mama
17h00 : Journal télévisé amazight
17h30 : série : voyage dans l'imaginaire
17h50 : emission biyen chetartek
18h15 : taqdar tarbah
18h45 : massabih cirta
19h00 : Journal télévisé 20H00

19H30 : CAMERA CACHÉE: H'ANA FI H'ANA



19h50 : serie ki nissa ki ridjal
20h10 : tilawat el coran
20h30 : sit com koulche aadi
20h50 : humour : cercala
21h05 : camera cachée wassa balek
21h20 : feuilleton : houb fi qafasse el itiham
22h15 : sitcom: fatima fatma et fatouma
22h30 : emission lamat ramdhan
23h30 : Film



19.55 : Arrow — TF1

Série avec Stephen Amell, Katie Cassidy... Felicity et Diggle entendent convaincre Oliver de revenir à Starling City. Apprenant que sa sœur Thea vit seule, il accepte leur proposition. La mère de la jeune femme est emprisonnée pour avoir participé à la destruction du quartier des Glades. Lors d'une soirée caritative, des hommes, surnommés les Justiciers, tuent le maire de la ville.

19.55 : Albert à l'Ouest — CANAL+

Comédie avec Seth MacFarlane, Charlize Theron En 1882, en Arizona, Albert Stark, personnage peu courageux, est quitté par sa fiancée, Louise, après avoir refusé un duel. Malgré le soutien de son ami Edward , Albert déprime. Mais tout est bouleversé quand il rencontre Anna, la compagne de Clinch, un dangereux pistolero. L'intrépide jeune ...



19.56 : Nina — france 2

Série avec Annelise Hesme, Thomas Jouannet... Nina retrouve Caroline, une ancienne amie du lycée. Une hernie discale menace celle-ci de paralysie. Léo reçoit un appel inquiétant de sa tante qui lui annonce qu'un certain Fred est à sa recherche. Côté cœur, Nina officialise sa relation avec Djalil, le psychiatre, et invite le petit ...



19.55 : Qui est la taupe ? — M6

- Episode 1 : rendez-vous à Blyde River Canyon
JEU
En Afrique du Sud, dix candidats doivent relever des défis physiques et mentaux pour constituer une cagnotte commune. Mais l'un d'eux joue un double jeu. Les candidats ont tous un objectif : démasquer la taupe. Ce soir, après avoir fait connaissance, ils ...





21.00 : Afrique(s), une autre histoire du XXe siècle — TV5MONDE

DOCUMENTAIRE - France (2009) - 1 saison / 4 épisodes
Affaiblie par l'esclavage puis convoitée pour ses richesses, l'Afrique a connu, un siècle durant, l'oppression et la discrimination. Même son histoire a été écrite par les colonisateurs. En 1885, lors de la conférence de Berlin, les grandes puissances européennes, Angleterre, France, Italie, Belgique, Allemagne, se ...